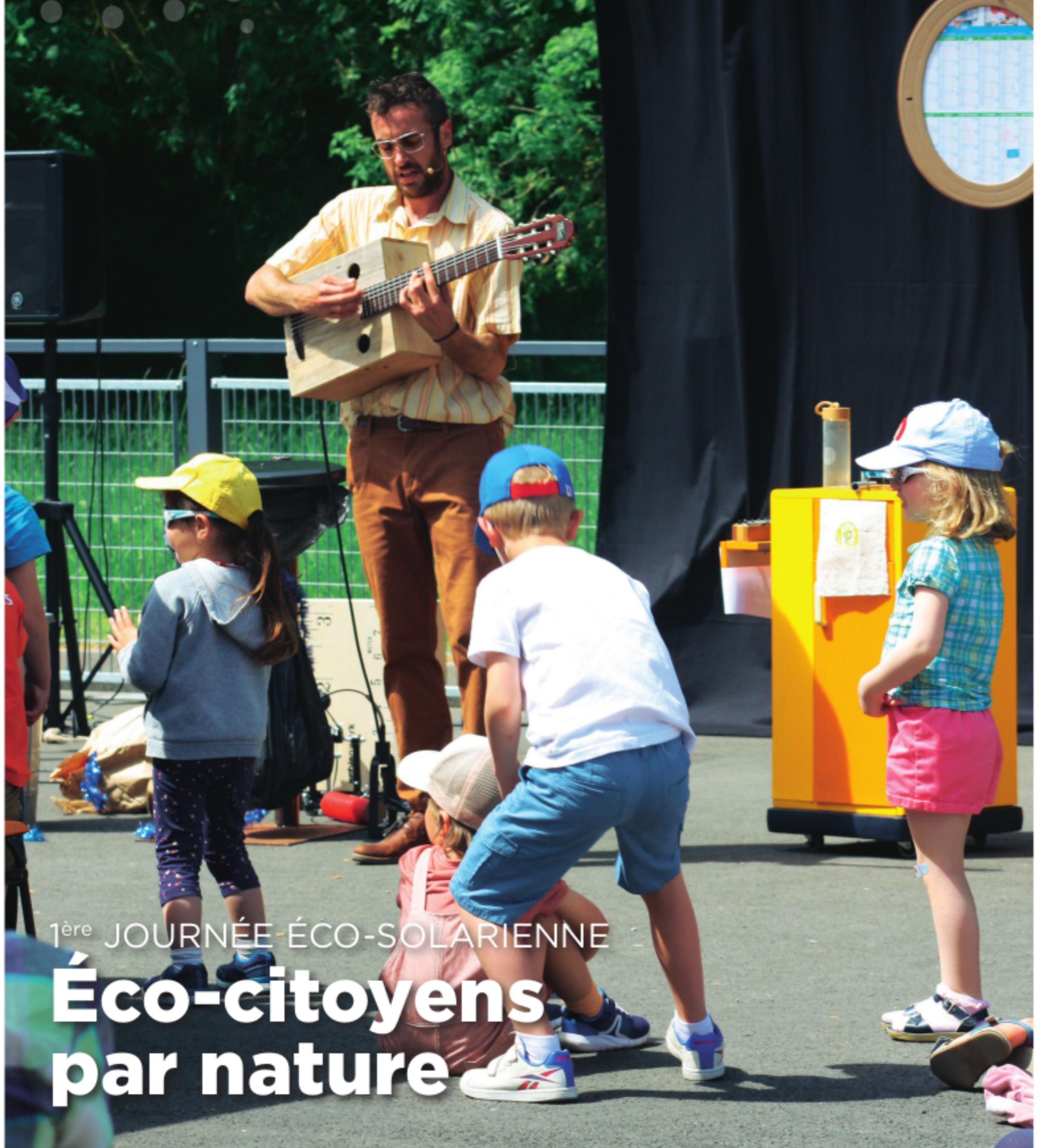


Le Solarien



1^{ère} JOURNÉE ÉCO-SOLARIENNE

**Éco-citoyens
par nature**



par Philippe JOUIN
Maire de Soliers

Au sommaire

■ L'équipe municipale	p. 02
■ Commission Finances / p. 03 à 06	
■ Le budget prévisionnel 2023	p. 04
■ L'analyse des comptes 2022	p. 06
■ Commission Cadre de Vie • Développement Urbain / p. 08 à 16	
■ Le développement durable à Soliers	p. 09
■ Priorité au cadre de vie et au bien-être	p. 11
■ La gestion du cimetière communal	p. 16
■ Commission Travaux • Patrimoine / p. 18 à 19	
■ Gestion et entretien du Patrimoine	p. 18
■ Commission Vie Scolaire / p. 20 à 26	
■ Le Conseil Municipal Jeunes	p. 21
■ L'École Maternelle & L'École Élémentaire	p. 22
■ Restauration Scolaire	p. 23
■ Le Temps Périscolaire	p. 24
■ Commission Jeunesse / p. 27 à 31	
■ Centre de loisirs	p. 28
■ Local Jeunes	p. 30
■ Culture / p. 32	
■ La bibliothèque	p. 32
■ Commission Vie locale • Les Associations Solariennes / p. 33 à 38	
■ APE Récré activ'	p. 35
■ Familles rurales	p. 35
■ Tremplin	p. 35
■ Rockraideurs de Soliers	p. 36
■ Bacchanale	p. 36
■ Comité des Fêtes de Soliers	p. 36
■ Judo Club de Soliers	p. 37
■ C-Hi-NU-Phi	p. 37
■ Le Cœur de Soliers	p. 37
■ Tennis Club de Grentheville	p. 38
■ Les Anciens Combattants	p. 38
■ Parent'hèse Bienveillante	p. 38
■ Comité de Jumelage	p. 39
■ SKB GYM de Soliers	p. 39
■ ADGS	p. 40
■ Caen Sud GR	p. 40
■ Amicale des Donneurs de sang	p. 40
■ Tennis de table	p. 40
■ Commission Vie sociale p. 40 à 43	
■ L'Espace Citoyen	p. 42
■ Le CCAS	p. 44
■ Emploi & Espace Emploi	p. 45
■ Vie Minicipale / p. 46 à 47	
■ Etat Civil	p. 46
■ Le personnel communal	p. 46
■ La Communauté Urbaine Caen la mer / p. 48	
■ Les infos de la Communauté Urbaine	p. 46
■ Environnement / p. 49	
■ La gestion de nos déchets	p. 49

« Soliers est riche de ses Valeurs et fière de son Identité... »

Dans cet environnement social et économique si particulier depuis quelques années... et alors qu'il serait si confortable de se recroqueviller sur soi-même pour attendre des jours meilleurs, Nous Tous, unis, restons fidèles aux Valeurs de notre commune. Nous Tous restons confiants en notre capacité de résilience,

Nous Tous Solariens, faisons montre de solidarité et de civisme !

Nous sommes confiants en notre avenir commun, en notre capacité à surmonter ensemble les épreuves, à évoluer avec ambition et surtout respect de nos concitoyens et de notre environnement.

Pour envisager avec confiance mais aussi rigueur et exigence notre avenir commun, nous bénéficions de nombreux atouts :

• **Notre Vivre Ensemble.**

Cette politique sociale qui fait l'identité de notre commune.

Ce soutien affirmé à nos Associations et à tous leurs bénévoles qui participent tant à la qualité de l'offre sportive et de loisirs de notre commune, mais aussi à notre Espace de Vie sociale où chaque Solarien peut être acteur de son projet.

Ce soutien inconditionnel à l'édu-

cation de nos enfants, mais aussi cette attention portée à leurs loisirs grâce à notre équipe culturelle et d'animation, sans compter cet apprentissage à la citoyenneté au travers du Conseil municipal Jeunes.

Cette attention portée à nos Aînés, mais aussi cette main tendue aux plus démunis.

Ou encore ces moments de convivialité et de partage à l'occasion des nombreux événements festifs de la commune.

• **Notre Cadre de Vie.**

Cette volonté de vous proposer les services que nous vous devons.

Mais aussi cette attention portée à notre patrimoine, à nos équipements. Et pour que ces équipements, ces espaces publics soient toujours plus confortables et accueillants, ce programme continu de réhabilitation énergétique et d'amélioration de l'accès et de la sécurité.

Après la construction de notre nouveau centre de loisirs, nous débuterons ces jours-ci le réaménagement complet de notre centre-ville et de notre mairie, à l'été celui de nos écoles et l'année prochaine celui d'un nouveau gymnase pour y développer encore plus l'offre sportive.



Samedi 14 mai 2022 au Bois de l'An 2000, à l'occasion de la 1^{ère} journée Éco-Solarienne, Philippe Jouin, maire de Soliers entouré des élus de la commune a planté symboliquement un arbre impérial dit « Paulownia ». Cet arbre aux qualités exceptionnelles absorbe 10 fois plus de CO₂ que n'importe quel autre arbre et produit 4 fois plus d'oxygène qu'un arbre classique.

Grâce aux services de notre communauté urbaine de Caen la mer, nous veillons à l'entretien, l'amélioration et la sécurisation de nos espaces publics.

Nous portons une attention toute particulière au développement d'actions en faveur de l'environnement, comme le réaménagement prochain du Bois de l'An 2000, l'installation de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments communaux, mais aussi le soutien à l'acquisition de vélos à assistance électrique ou encore l'organisation de journées écocitoyennes.

• Notre Maîtrise de notre développement.

Parce que Soliers est une commune attractive, parce que nous faisons partie de la couronne périurbaine de notre capitale bas-normande, nous sommes appelés à nous développer. Mais plutôt que de subir un développement urbanistique inéluctable, nous avons choisi d'en être acteur et de le maîtriser.

C'est ainsi que nous développons avec le concours de notre communauté urbaine notre zone d'activité économique, source d'emplois et de rentrées fiscales... mais aussi source de quelques désagréments dus à des visiteurs dont nous avons le plus grand mal à nous séparer...

Nous avons fait le choix il y a quelques années de concevoir notre nouvelle zone d'habitat Le Parc. Nous y proposons un choix de logements et de maisons de tous types, pour tous les budgets, pour toutes les générations, les plus jeunes qui ont grandi à Soliers et souhaitent y revenir, les familles attirées par notre commune. Grâce à son attractivité, nous y avons accueilli une maison médicale et une crèche et demain un programme destiné à l'accueil de nos Aînés.

• Notre Maîtrise de nos Finances.

Face aux contraintes économiques que nous connaissons tous, la commune se

doit d'être encore plus vigilante et exigeante dans la gestion de son budget et l'utilisation de ses finances. C'est ainsi que malgré la hausse significative de nos charges structurelles de fonctionnement, nous sommes encore et toujours en capacité, pour la vingt et unième année consécutive, de vous proposer les services que nous vous devons sans la moindre augmentation de nos taux d'imposition !

Et nous sommes également en mesure de financer tous les programmes d'investissement annoncés.

J'ai choisi cette année de vous présenter en toute transparence dans ce Solarien le résultat du budget de l'année dernière et celui prévisionnel de cette année à venir. Si ces analyses laissent apparaître une hausse des dépenses par rapport à l'année précédente, c'est avant tout parce que nos investissements durant ces deux dernières années ont été pour la plupart retardés à cause de la crise sanitaire et donc tous reportés à cette année. Mais ces dépenses sont tout à fait conformes

aux exigences budgétaires que nous devons respecter, largement compensées par nos recettes et s'inscrivent dans notre prospective budgétaire établie en collaboration avec la Direction des Finances Publiques.

Pour mettre en place toutes ces actions, pour vous offrir tous ces services, nous pouvons chaque jour compter sur le professionnalisme et l'investissement de notre Personnel communal.

Et parmi toutes ces femmes et tous ces hommes qui œuvrent à nos côtés, il en est un que je tiens tout particulièrement à distinguer aujourd'hui : Jérôme !

Depuis toujours, il est présent, toujours souriant, toujours disponible, toujours à s'occuper de notre commune !

Mais maintenant il est temps pour lui de profiter d'une retraite bien méritée et de penser enfin à lui et à ses proches.

Merci Jérôme !

Philippe Jouin

Maire de Soliers



Le Conseil Municipal de Soliers



Philippe JOUIN
MAIRE de Soliers
3^e Vice-Président
à la C.U. Caen la mer



Philippe LE ROLLAND
Maire-Adjoint en
charge du cadre de vie
et de l'événementiel



Catherine MAUPAS
Maire-Adjointe en
charge des Finances
et du CCAS



Thierry LE BECQ
Maire-Adjoint en
charge des Travaux
et de la Gestion
du Patrimoine



Titaina BAILLEUX
Maire-Adjointe en
charge de la Jeunesse,
de la Culture et du CMJ



Patrice BREILLAT
Maire-Adjoint en
charge des Associations,
de l'EVS et de la
Communication

Un bureau municipal constitué du Maire & de 5 Maires-Adjoint(e)s



De gauche à droite : Patrice BREILLAT, Philippe LE ROLLAND, Thierry LE BECQ, Philippe JOUIN, Maire de Soliers, Catherine MAUPAS et Titaina BAILLEUX



Marie-Laure COUANON
Conseillère Municipale



Florent LEMAUVIEL
Conseiller Municipal
délégué aux
Affaires Scolaires



Flavie SEIGLE
Conseillère Municipale
& Suppléante
à la C.U. Caen la mer



Jean-Yves GUENNOC
Conseiller Municipal
délégué aux Syndicats



Christelle FOUILLOUX
Conseillère Municipale



Philippe DUPONT
Conseiller Municipal



Malika RIVIERE
Conseillère Municipale



Patrick GUESNON
Conseiller Municipal



Carine JUMAIRE
Conseillère Municipale



Laurent BROSSE
Conseiller Municipal



Yann RENARD
Conseiller Municipal



Suite à son déménagement, **Mme Astryd MARIANNE**, Conseillère Municipale depuis 2020 a souhaité présenter sa démission du Conseil Municipal. Toute l'équipe tient ici à la remercier pour le travail accompli au cours de ses 2 années passées au sein du Conseil.

Les Commissions Municipales

COMMISSION CADRE DE VIE

Philippe LE ROLLAND
Maire-Adjoint

Thierry LE BECQ
Patrice BREILLAT
Jean-yves GUENNOC
Patrick GUESNON
Marie-laure COUANON
Laurent BROSSE
Yann RENARD
Philippe DUPONT

COMMISSION ÉVÉNEMENTIEL

Philippe LE ROLLAND
Maire-Adjoint
Thierry LE BECQ
Patrice BREILLAT
Christelle FOUILLOUX
Catherine MAUPAS
Laurent BROSSE

COMMISSION TRAVAUX

Thierry LE BECQ
Maire-Adjoint

Philippe LE ROLLAND
Patrice BREILLAT
Jean-yves GUENNOC
Patrick GUESNON
Marie-laure COUANON
Laurent BROSSE
Yann RENARD
Philippe DUPONT

COMMISSION COMMUNICATION

Patrice BREILLAT
Maire-Adjoint
Laurent BROSSE
Marie-laure COUANON
Christelle FOUILLOUX
Catherine MAUPAS

COMMISSION VIE LOCALE

Patrice BREILLAT
Maire-Adjoint

Marie-laure COUANON
Philippe LE ROLLAND

COMMISSION FINANCES

Catherine MAUPAS
Maire-Adjointe
Laurent BROSSE
Marie-laure COUANON
Philippe DUPONT
Thierry LE BECQ

COMMISSION JEUNESSE

Titaina BAILLEUX
Maire-Adjointe

Carine JUMAIRE
Malika RIVIERE
Florent LEMAUVIEL
Yann RENARD

COMMISSION CULTURE

Titaina BAILLEUX
Maire-Adjointe
Carine JUMAIRE
Malika RIVIERE
Florent LEMAUVIEL
Yann RENARD

COMMISSION SCOLAIRE

Florent LEMAUVIEL
Conseiller Délégué

Malika RIVIERE
Titaina BAILLEUX

SYNDICATS [EAU, ÉLECTRICITÉ, ORDURES MÉNAGÈRES]

Jean-yves GUENNOC
Conseiller Délégué

CCAS

Philippe JOUIN
Président
Catherine MAUPAS
Vice-Présidente
Flavie SEIGLE
Marie-Laure COUANON
Jean-Yves GUENNOC
Florent LEMAUVIEL

Des finances communales saines...



© Photo archive

Le mot de l'élue

par Catherine MAUPAS,
Maire-Adjointe en charge des Finances

Chers Solariennes et Solariens,

Pour notre 3^e année de mandat, j'ai le plaisir de vous présenter les finances communales qui sont toujours votées en équilibre réel et sincère, suivant le calendrier établi chaque année. Cette présentation vous permet de voir comment nous avons pu atteindre nos objectifs majeurs qui sont de toujours pouvoir améliorer la qualité de vie de nos habitants, de financer tous nos services, de soutenir nos associations et de développer tous nos projets, tout en gardant une gestion saine de nos finances sans contribution fiscale complémentaire des ménages, c'est-à-dire sans augmentation des taux d'imposition des « ménages » depuis plus de 21 ans. Soliers a pu conserver sa capacité d'autofinancement avec un niveau d'endettement modéré qui nous a permis de pouvoir financer tous nos projets que vous découvrirez dans ce bilan annuel que nous vous devons.

Budget prévisionnel 2023 et Compte Financier Unique* 2022 sont les deux grands volets de cette présentation.

Dans le cadre de notre politique jeunesse, nous avons consacré un programme d'investissement en 2022, pour construire un nouveau centre de loisirs pour accueillir dans de meilleures conditions, les jeunes générations à venir, toujours plus nombreuses. C'est avec un très grand plaisir que ce pôle devrait pouvoir accueillir vos enfants au cours du 2^{ème} semestre 2023.

L'année 2023 sera également l'année des grands investissements pour notre commune avec une nouvelle place de la mairie entièrement rénovée, une mairie mieux agencée pour vous accueillir en y intégrant les services postaux, ainsi qu'une rénovation et isolation de la toiture de l'école qui nous permettra de faire des économies, notamment sur les coûts de l'énergie, qui comme chacun le sait ont augmenté considérablement. Ces investissements sont en grande partie subventionnés par le Département, Caen la mer et la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Notre ZAC d'habitation « Le Parc » autofinancée par notre partenaire Normandie Aménagement continue de s'agrandir. La tranche 2 est pratiquement achevée. Concernant notre zone d'activités EOLE, la quasi-totalité des lots ont été acquis par les entreprises, apportant ainsi activité et création d'emplois sur notre territoire. Ces deux mesures renforceront bien évidemment nos recettes fiscales.

Un grand merci à Séverine Lentengne, Secrétaire Générale des services et à Aurélie Pilfert en charge de la comptabilité pour leur contribution et leur aide pour garantir tout au long de l'année, le maintien de l'équilibre financier de notre commune.

* Lire ci-contre encadré « Commission Finances »

La commission Finances

Le rôle de cette commission est de donner une vision globale et stratégique au plan financier et économique dans le respect des exigences municipales.

Elle est chargée de contrôler et de suivre l'exécution du budget ainsi que d'examiner les recettes et dépenses en fonctionnement tant qu'en investissement.

Voici les différentes missions de cette commission :

- Élaboration annuelle de la politique budgétaire de la commune
- Recherche des différentes sources de financement
- Détermination des budgets de fonctionnement
- Détermination des budgets d'investissement
- Estimation des besoins de financement et des recettes attendues
- Prospective financière
- Politique d'emprunt
- Programmation des investissements

Par ailleurs, au cours de l'année, il apparaît quelquefois nécessaire après le vote du budget primitif, d'ajuster les prévisions de dépenses et de recettes. Ces décisions modificatives doivent être votées par le Conseil Municipal.

En fin d'exercice budgétaire, elle établit dorénavant un **CFU [Compte Financier Unique]**. Celui-ci remplace le **compte administratif (CA)** qui était le compte de résultat de la commune et le **compte de gestion (CG)** qui était le compte de résultat de la trésorerie. Le CFU a pour vocation de **regrouper ces 2 comptes de résultat sur un même document** pour plus de transparence.

LA M57, NOUVEAU RÉFÉRENTIEL BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

En cours de déploiement, il a pour ambition d'unifier et de simplifier les principes budgétaires et comptables pour l'ensemble des collectivités. Ce référentiel budgétaire et comptable M57 sera généralisé au 1^{er} janvier 2024 pour toutes les collectivités locales et leurs établissements publics. A Soliers, nous avons fait le choix d'expérimenter la nouvelle nomenclature abrégée dès 2022. Certains numéros articles ont été modifiés, regroupés ou supprimés. De ce fait, nous ne pouvons plus inscrire de ligne de dépenses imprévues et c'est pour cela qu'il a été décidé de voter le budget 2023 en suréquilibre.



Répartition des subventions versées aux associations en 2023

Le conseil municipal du 28 mars 2023 a procédé à l'attribution des subventions pour l'année 2023 aux associations Solariennes et aux autres organismes pour un montant total de 40 090 €.

Vous retrouverez la répartition suivante :

ADGS	1 000 €
AMICALE DU PERSONNEL	3 500 €
ANCIENS COMBATTANTS	500 €
APE RECRE ATIV	400 €
BACCHANALE	600 €
BOURGUEBUS SOLIERS FOOTBALL CLUB	8 400 €
CAEN SUD GR	500 €
CHINUPHI	450 €
CLUB DES ANCIENS	500 €
COMITE DE JUMELAGE	1 200 €
COMITE DES FETES	2 000 €
FAMILLES RURALES	1 600 €
JUDO CLUB	4 000 €
SKB GYM	300 €
ROCK RAIDEURS	2 000 €
TENNIS CLUB	2 500 €
TREMLIN	1 500 €
TOTAL Associations Solariennes	30 950 €
AFM TELETHON	3 000 €
ADMIR	2 070 €
AMICALE DONNEUR DE SANG	300 €
ASSOCIATION ELA	150 €
BANQUE ALIMENTAIRE	100 €
CAUE	160 €
COLLEGES	1 200 €
FONDS SOCIAL LOGEMENT	360 €
MISSION LOCALE	1 500 €
RESTOS DU CŒUR	100 €
SECOURS CATHOLIQUE	100 €
SECOURS POPULAIRE	100 €
TOTAL Autres associations	9 140 €
TOTAL Subventions	40 090 €

Le 28 mars dernier le Conseil Municipal de Soliers a adopté son budget primitif 2023. Les dépenses programmées en fonctionnement et investissement s'élèvent à 5 988 318 €.

Ce budget a été bâti en collaboration étroite entre les élus et les services, et ce dans le respect des grands principes budgétaires garants de finances durables avec les grandes orientations suivantes :

- S'appliquer à ne pas augmenter des taxes communales
- Vérifier que nos dépenses n'augmentent pas plus vite que nos recettes
- Assurer l'intérêt général et la continuité des services rendus au public.

Ce document retrace les prévisions et les autorisations de recettes et de dépenses pour l'année 2023 en section de fonctionnement et d'investissement sur proposition du Maire.

Comme cela vous a été annoncé, nous allons confortablement améliorer notre cadre de vie et la qualité de nos services.

Pour ce faire et afin de continuer d'assurer une bonne gestion de nos finances, nous avons été accompagnés par notre conseillère aux décideurs locaux de Caen la mer pour établir une prospective financière de la réalisation de nos projets sur les 5 années à venir.

Cette prospective financière a démontré qu'en tenant compte des projets imaginés par votre équipe municipale et de leurs financements, les charges de fonctionnement réelles augmenteraient de 11,94 % sur la période 2023 -2027 et que les produits réels de fonctionnement augmenteraient quant à eux de 12,62 %.

Dans ces conditions, sur la période 2023-2027, la CAF brute demeurerait à un niveau satisfaisant. Cet autofinancement brut permettrait de faire face au remboursement des emprunts, la CAF nette restant elle aussi à un niveau convenable. L'impact des projets et de leurs financements tout au long de la période, laisse présager le maintien d'un fonds de roulement suffisant.

Au vu de ces résultats satisfaisants, notre gestion restera saine et équilibrée. Vous trouverez ci-contre les graphiques qui vous sont présentés pour le budget prévisionnel 2023.

Réforme des taxe foncière et taxe d'habitation

Entamée depuis 2018, la réforme de la taxe d'habitation arrive à son terme. En 2023, plus aucun Français ne payera de taxe d'habitation sur sa résidence principale. Cette taxe reste maintenue pour les propriétaires ou locataires de résidences secondaires.

Pour compenser cette perte de recettes pour les communes, l'Etat transfère la part départementale de la taxe foncière.

Cette taxe foncière était composée jusqu'alors de trois cotisations (municipale, intercommunale et départementale) ainsi que de frais de gestion perçus par l'Etat.

La commune a donc été contrainte de modifier ses taux actuels pour prendre en compte ce transfert (part communale plus part départementale) mais sans augmentation du taux général. Cette réforme est bien sans changement pour les propriétaires qui continueront à s'acquitter du même taux de taxe foncière sur les propriétés bâties. Les taux communaux sont inchangés à la faveur d'une gestion rigoureuse de la municipalité.

La section de fonctionnement doit répondre aux objectifs suivants :

assurer le meilleur service quotidien aux solariens, le petit entretien courant du patrimoine et dégager un résultat suffisant permettant le financement des investissements.

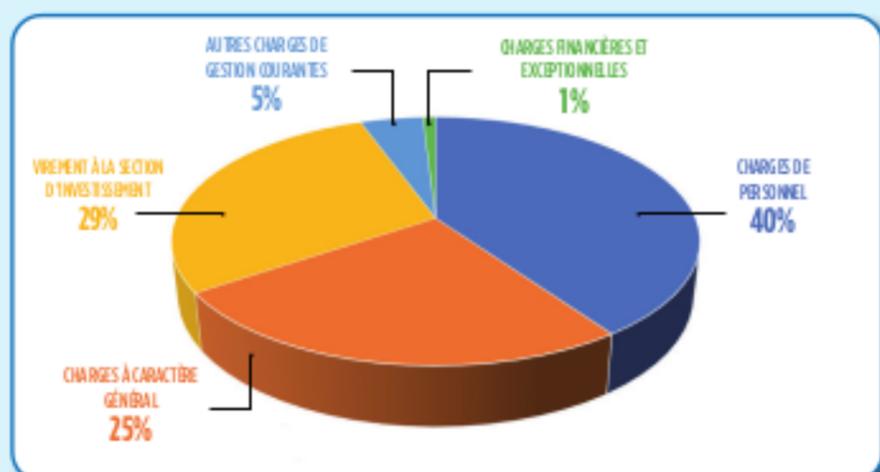
La section d'investissement doit répondre aux objectifs suivants :

assurer le gros entretien du patrimoine de la commune (bâtiments), assurer le développement harmonieux de la commune (cadre de vie), et assurer le remboursement de la dette.



DÉPENSES

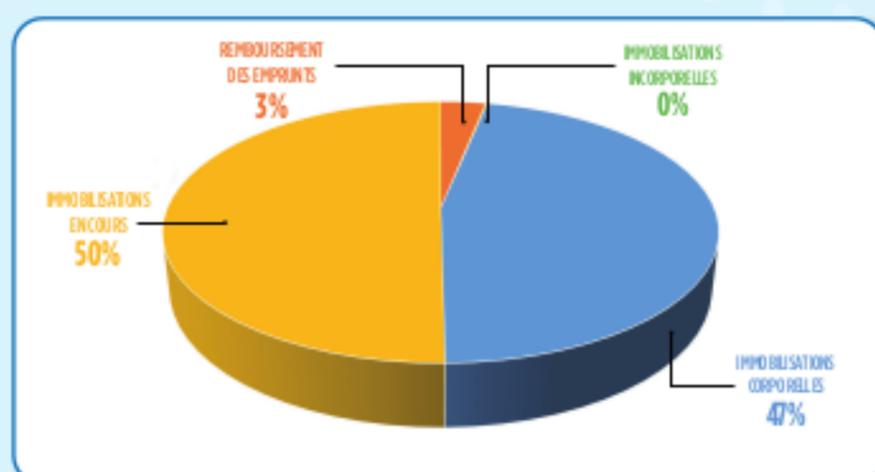
Où va l'argent de la commune ?



Dépenses de fonctionnement prévues en 2023
2 941 820 €

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année à savoir :

- les charges de personnel,
- les charges à caractère général qui sont notamment (alimentation cantine, le téléphone, affranchissement, papeterie, électricité, fournitures, eau, chauffage, maintenance, petit équipement...),
- Autres charges de gestion courante (indemnités élus, CCAS, subventions associations...)
- Paiement des intérêts des emprunts et dettes ainsi que les frais financiers.



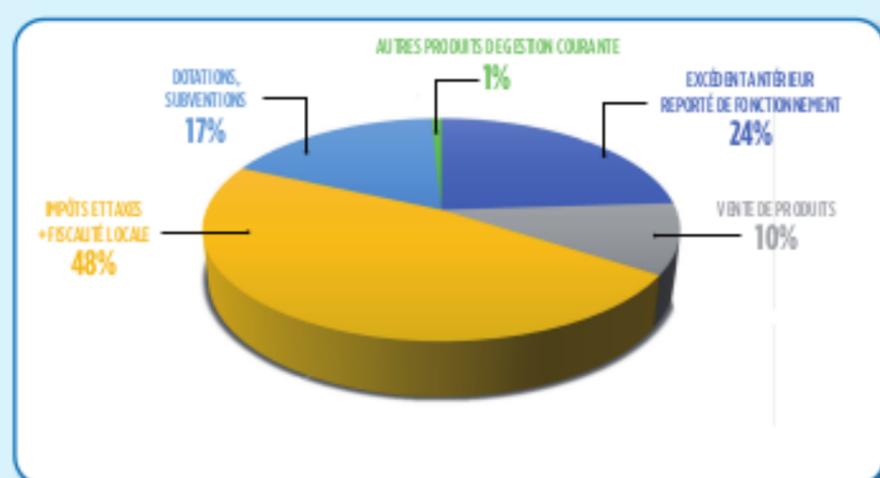
Dépenses d'investissement prévues en 2023
3 046 498 €

Les dépenses d'investissement représentent des acquisitions de biens durables qui entrent dans le patrimoine, avec pour effet de le conserver, ou de le renouveler. Les dépenses d'investissement concernent des opérations patrimoniales. Elles comprennent :

- les remboursements du capital des emprunts ;
- les immobilisations corporelles (travaux neufs, grosses réparations) ;
- les immobilisations incorporelles (biens mobiliers, matériel et études) ;
- les immobilisations en cours (constructions en cours).

RECETTES

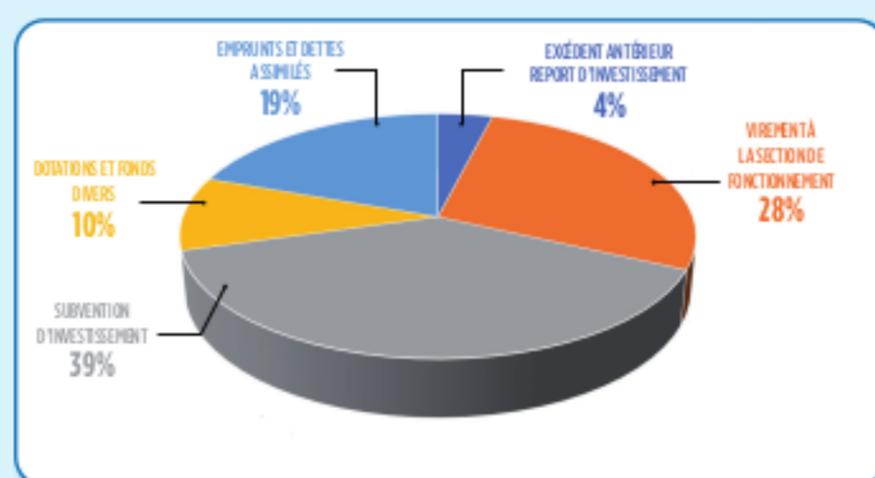
D'où vient l'argent de la commune ?



Recettes de fonctionnement prévues en 2023
3 122 407 €

Les communes disposent de trois grands types de ressources : la fiscalité, les dotations ainsi que les subventions. Les ressources régulières sont :

- la fiscalité (taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti)
- les dotations de l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement, dotation de solidarité rurale,... qui sont en diminution constante)
- Vente de produits, (concession de cimetière...)
- Autres produits de gestion courante (cantine, garderie,...)



Recettes d'investissement prévues en 2023
3 054 768 €

Les recettes d'investissement sont constituées des dotations et subventions qui comprennent :

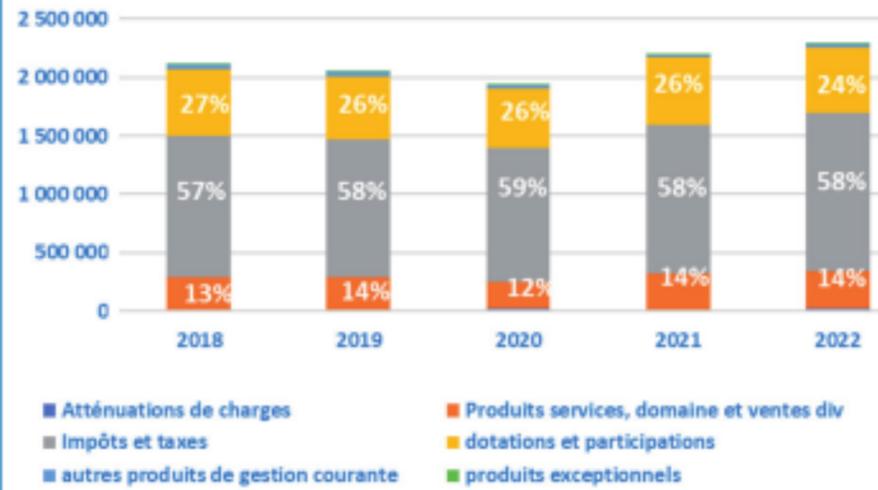
- F.C.T.V.A. (Fonds de Compensation de la TVA) / dotation et fonds divers
- Les taxes d'aménagement
- Les subventions d'investissement
- L'emprunt
- Dotations et fonds divers
- Virement de la section de fonctionnement, qui nous permet de dégager notre autofinancement,

Le résultat de gestion 2022 s'élève à 871 877 €, le solde d'investissement étant négatif à 124 646 €, cela permet de couvrir les reports constatés pour arriver à un résultat net cumulé positif de 747 231€ ce qui permettra de financer nos investissements de 2023.

1 - Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont de 2 286 369 € soit une hausse de 4,1 % par rapport à 2021. Cette hausse des recettes concerne les ressources fiscales de + 5,4% et les ventes et autres produits de gestion courante de +10,2%. Les dotations et participations baissent, quant à elles, de 1.8%.

Évolution des recettes de fonctionnement



2 - Les dépenses de fonctionnement

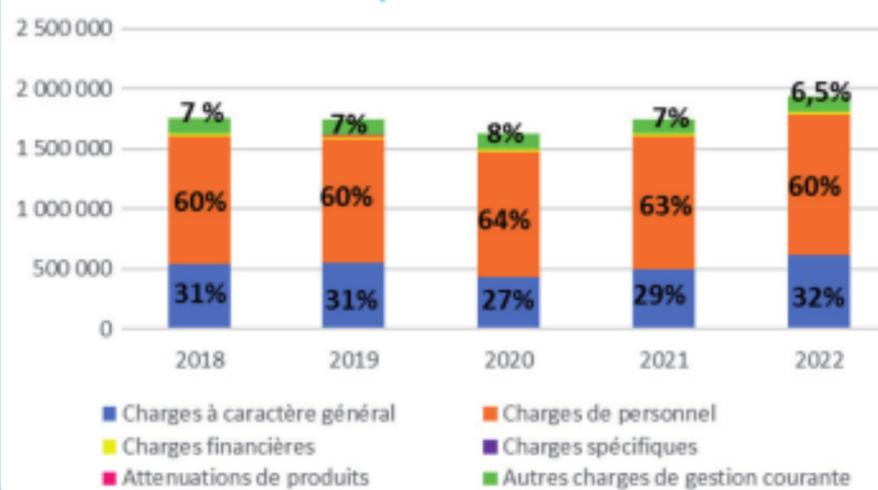
Les dépenses de fonctionnement de 2022 sont de 1 934 311,89 €, soit une hausse de 10.4% par rapport à 2021. La hausse des dépenses de fonctionnement concerne tous les principaux postes de dépense, à l'exception des charges financières qui baissent de 12.2%.

- +22.8% pour les charges générales,
- +5.8% pour les dépenses de personnel (qui représentent 60 % des dépenses réelles de fonctionnement),
- +4.8% pour les autres charges de gestion courante.

On constate effectivement une légère hausse des dépenses de fonctionnement en 2022. Nous avons été impactés fortement par la crise sanitaire en 2020 et 2021 et les dépenses de fonctionnement courantes avaient alors été diminuées. La Covid a malheureusement généré beaucoup d'arrêts maladie qu'il a fallu remplacer et ce qui a contribué à l'augmentation des dépenses en charge de personnel. L'année 2022 a également été affecté par l'augmentation du point

d'indice des fonctionnaires. Un autre facteur important a contribué à cette augmentation, celle concernant le coût de l'énergie qui a eu des répercussions sur notre budget. Ces deux facteurs majeurs expliquent la hausse de 10,4 %.

Évolution des dépenses de fonctionnement



3 - Endettement

L'encours des dettes au 31 décembre de l'exercice représente le solde à rembourser au terme de l'année compte tenu :

1. Des nouvelles dettes souscrites au cours de l'exercice (emprunts nouveaux)
 2. Des dettes remboursées durant l'exercice (remboursement d'emprunts)
- Vous pouvez constater une augmentation de la dette financière suite à l'emprunt que nous avons contracté en 2022 pour la construction du pôle jeunesse. Mais vous pouvez observer dans le chapitre suivant que notre capacité d'autofinancement nette demeure toujours très convenable et maîtrisée.

Évolution des dettes et des charges financières



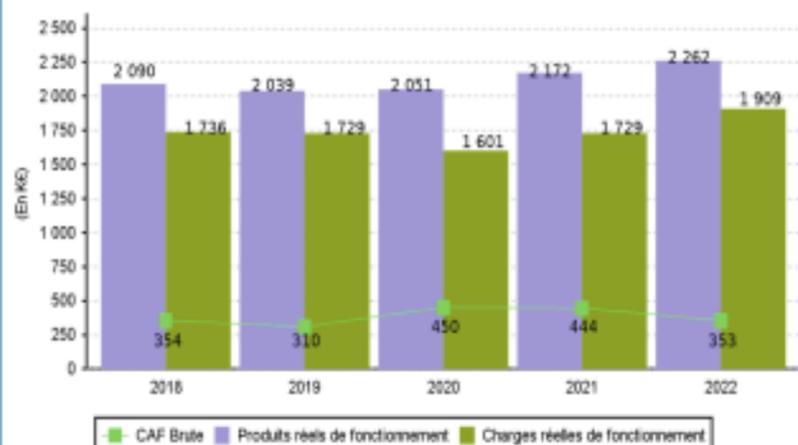


4 - L'autofinancement brut et net

LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT BRUTE

La Capacité d'AutoFinancement [CAF] représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursement de dettes, dépenses d'équipement ...) Elle est calculée par la différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles. La CAF brute doit être en priorité affectée au remboursement des dettes en capital. La capacité d'autofinancement brute 2022 est de 353 022 €, en baisse de 20.5% par rapport à 2021.

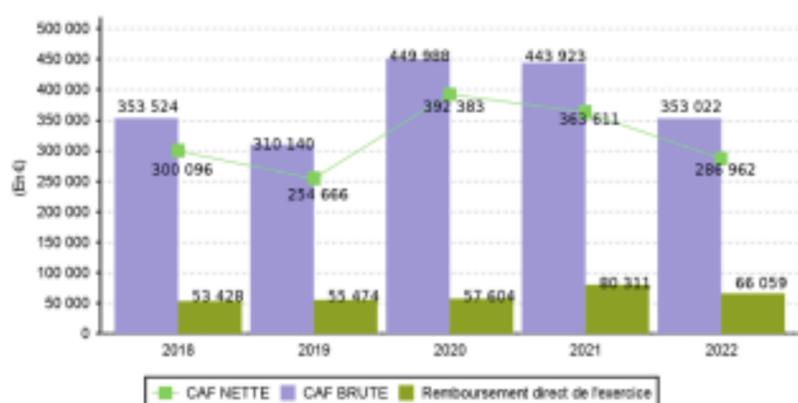
Évolution de la CAF Brute



LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT NETTE

La Capacité d'AutoFinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour (auto) financer de nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est l'indicateur de gestion par excellence. Elle mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement les ressources pour à la fois rembourser ses dettes et financer ses dépenses d'équipement.

Évolution de la CAF Nette



Une fois déduit le remboursement du capital des emprunts (66 059 € en 2022), nous constatons que notre capacité d'autofinancement nette est en baisse de 21% par rapport à 2021.

Elle passe de 363 611 € en 2021 à 286 962€ en 2022. Ceci s'explique par l'augmentation de nos dépenses de fonctionnement. Cependant, notre Capacité d'AutoFinancement reste tout à fait satisfaisante et nous permet de financer pour partie nos dépenses d'équipement pour continuer d'améliorer notre cadre de vie.





Le mot de l' élu

par **Philippe LE ROLLAND**,
Maire-Adjoint en charge du Cadre de vie
& du Développement urbain

Chers Solariennes et Solariens,

L'année 2022 aura été marquée par une conjoncture économique difficile et par des conflits mondiaux qui malheureusement, à ce jour perdurent, occasionnant des conséquences humanitaires, environnementales et économiques désastreuses.

Souhaitons tous une année 2023 qui tende avant tout à rétablir la paix dans le monde, à construire un environnement plus durable et à retrouver pour nous tous une plus grande sérénité.

Après plusieurs années de réflexion, les projets d'habitats se concrétisent sur la commune de Soliers. Des terrains, qui jusqu'à présent conservaient leur activité agricole ou leur caractère naturel, sont désormais aménagés en zones pavillonnaires en vue d'offrir à une nouvelle population des éco-quartiers de qualité, parfaitement conçus et intégrés dans l'environnement.

Certains diront préférer le Soliers d'hier... plus paisible, plus tranquille...

D'autres verront cette expansion démographique comme une source de vie, de partage et de dynamisme.

Quoiqu'il en soit, la commune de Soliers est une commune périurbaine dont le développement à terme est inéluctable et nécessaire pour répondre aux besoins de logements de plus en plus rares et coûteux dans les grandes villes. Votre équipe municipale a fait le choix de développer sa capacité d'accueil en offrant à de nou-

veaux habitants, un lieu de résidence en adéquation avec une qualité de vie, un environnement sain et proche des services de proximité. Ce changement ne doit pas pour autant se faire dans n'importe quelles conditions. En effet, si notre territoire évolue, l'image et le caractère de Soliers doivent rester intacts et conformes à la politique de nos prédécesseurs qui en ont fait toute son attractivité et son charme.

Le bien-être, la mixité sociale et le respect de l'environnement constituent les essentiels fondements de cette réussite.

Nous sommes donc déterminés, nous élus, à maintenir ce cap.

C'est l'ambition que je me suis fixée, en accord avec tous les membres des commissions « Cadre de vie » et « Événementiel », que j'ai l'honneur et la fierté de piloter.

Ces commissions travaillent autour de nouvelles idées, de projets innovants et durables et vous proposent tous les ans le programme des nombreuses festivités qui animent notre commune. Tout cela bien évidemment élaboré dans le respect des conditions budgétaires qui restent notre priorité.

C'est avec beaucoup de plaisir, après deux années sans aucune activité, crise sanitaire oblige, que la commission « Événementiel » a repris un fonctionnement normal et ainsi pu vous offrir, pendant toute l'année 2022, un programme exceptionnel de festivités : Soliers en fête, la journée

Écosolarienne, la Fête de la Saint-Jean et le spectacle d'Halloween.

Autant d'événements communaux qui se sont déroulés pour la première fois dans le Bois de l'An 2000. Les retours ont été très positifs, tant côté participants que côté organisateurs et prestataires. C'est pourquoi nous sommes très heureux de renouveler l'expérience pour l'année 2023.

Nous vous invitons d'ores et déjà à venir nombreux pour y participer.

Enfin, comme à l'accoutumée, j'ai à cœur de clôturer ce « Mot de l' élu » en remerciant cette année encore, pour le travail réalisé, l'ensemble du personnel communal, qui m'accompagne au quotidien et sans lequel rien ne serait possible.

Cette année, une fois n'est pas coutume, je souhaite adresser des remerciements particuliers. Ils s'adressent à Jérôme Houel, notre responsable de l'Équipe Technique, qui quittera ses fonctions début 2023 pour prendre une retraite amplement méritée.

Durant nos 15 années de collaboration, j'ai pu être témoin et bénéficier des valeurs de Jérôme.

Je pense avant tout à sa gentillesse, mais aussi à son respect de chacun, sa disponibilité, son honnêteté, son sens du service public. Et tant d'autres qualités que, par respect pour son humilité, je tairai ici.

C'est donc avec beaucoup d'émotion que je lui dédie ce mot et lui souhaite beaucoup de plaisir et de réussite dans sa nouvelle vie, qui j'en suis sûr, sera riche d'occupations et entourée des siens.

Belle continuation à toi Jérôme !

Bien à vous tous et portez-vous bien.

Soliers, une commune où il fait bon vivre...



Le développement durable au cœur des préoccupations

L'environnement, les espèces animales et végétales et le patrimoine culturel constituent une richesse commune qu'il convient de protéger pour les générations futures. Sa préservation est un enjeu mondial dont la responsabilité revient à chacun d'entre nous par des gestes simples du quotidien.

Au niveau national, les lois dites « Grenelle I et II » ont fait des collectivités territoriales des acteurs majeurs du développement durable et de la préservation de l'environnement. La maîtrise de l'énergie, de la pollution de l'air, de la terre et de l'eau et le maintien de la biodiversité sont des facteurs prioritaires pour limiter les émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement climatique et au déséquilibre de notre écosystème.

L'environnement, c'est d'abord l'affaire de tous !

La reconquête de l'environnement durable passe aujourd'hui par un comportement individuel responsable. Il n'est pas trop tard mais il faut désormais agir vite collectivement. Chacun doit pouvoir, par une prise de conscience et des gestes élémentaires et naturels, apporter sa pierre à l'édifice.

Au travers de nombreuses actions, la commune de Soliers s'est impliquée depuis plusieurs années dans le développement durable. Parmi ces actions : les journées de collecte de déchets organisées par le Conseil Municipal Jeunes et l'Espace Citoyen, le maillage des pistes cyclables dans le centre bourg, l'aide à l'acquisition de vélo électrique, la rénovation énergétique, les mesures de limitation d'énergie de tous les bâtiments publics, le développement du photovoltaïque dans les futurs projets, la mise à disposition de conteneurs de collecte pour favoriser le recyclage des déchets, la protection de corridors écologiques dans nos documents d'urbanisme, la gestion différenciée des espaces publics pour préserver la biodiversité sans oublier la conception des repas aux écoles basés sur des circuits courts et des produits bio.

ET UNE PRISE DE CONSCIENCE EFFECTIVE PAR LA MISE EN PLACE D'ACTIONS CONCRÈTES SUR LE TERRITOIRE DE SOLIERS

Avec l'accompagnement de la commission transition écologique et environnement de la communauté urbaine de Caen la mer composée d'élus de la commune de Soliers,

l'année 2022 a été très riche en éco-événements et actions en faveur du développement durable sous l'impulsion de la commission communale événementiel.

• La 1^{ère} édition de la Journée Éco-Solarienne le 14 mai 2022 – Une rencontre réussie sous le thème de la sensibilisation et des bonnes pratiques.

Afin de renforcer la politique environnementale de la commune, le conseil municipal a souhaité lancer une journée dédiée à l'environnement durable en réunissant l'ensemble des acteurs du tissu local qui contribue au quotidien à sensibiliser et accompagner les populations autour de la transition écologique.

Cette journée, gratuite et ouverte à tout public s'est déroulée le samedi 14 mai 2022 dans l'espace naturel du Bois de l'An 2000. Cette journée a été lancée dès le matin par une collecte des déchets sur les chemins communaux, par les jeunes du Conseil Municipal Jeunes qui ont récupéré 15,7 kg de déchets parmi lesquels **3 000 mégots de cigarettes ***

Elle fut également marquée par la plantation de l'arbre impérial dit « Paulownia » aux qualités exceptionnelles, qui absorbe 10 fois plus de CO₂ que n'importe quel autre arbre et produit 4 fois plus d'oxygène qu'un arbre classique. La quinzaine d'associations et d'organismes présents ont pu partager durant tout l'après-midi, leur savoir et leur passion au travers de spectacles, d'animations et d'ateliers de conception auprès d'un public venu très nombreux.

Nous vous invitons à la 2^e édition qui aura lieu le dimanche 14 mai 2023.



Selon les études publiées au niveau européen, le mégot de cigarette est le déchet plastique le plus retrouvé sur les plages, juste après les bouteilles en plastique. Il peut mettre plus de 10 ans pour se dégrader avec des conséquences irréversibles pour l'écosystème.

On estime entre 20 000 à 25 000 tonnes la quantité de mégots jetés chaque année en France.

Ces pratiques constituent pour l'environnement une pollution considérable. Pourquoi ?

- le mégot jeté par terre est emporté par les pluies et par le vent dans le réseau pluvial dont la finalité est de rejoindre la mer et les océans. Un mégot pollue 500 litres d'eau.
- le filtre contient des matières plastiques et plusieurs milliers de substances chimiques qui contaminent la faune et la flore.

Pour protéger l'environnement, ne jetez pas vos mégots sur la voie publique mais déposez les dans les cendriers.

DONNER UNE SECONDE VIE AUX MÉGOTS

La société MÉGO, créée en mars 2017 est la seule usine française de dépollution en circuit fermé qui transforme plus de 20 tonnes par an de mégots. Après avoir été triés, les restes de cigarettes sont broyés, nettoyés et transformés en plaques de plastique, qui elles-mêmes servent à fabriquer du mobilier urbain ou du matériel de bureau.

Sous l'impulsion du Conseil Municipal Jeunes et en lien avec l'association « Zéro MÉGO », un cendrier adapté à la filière de gestion et de recyclage des mégots sera installé dès 2023 à l'entrée de l'école maternelle, rue des Tilleuls.

• Des espaces publics de qualité et vers une gestion durable du Bois de l'An 2000.

La commune de Soliers dispose de nombreux parcs ouverts au public tels que le parc des cèdres, le parc de la mairie, le Bois de l'An 2000 et bientôt la place Simone Veil,

dans la zone d'habitat « Le parc ». Ces espaces naturels équipés de jeux attirent les familles pour des moments de détente et de promenade dans un environnement très propice. Ces espaces souvent très boisés et constitués de haies offrent également un habitat très prisé pour la biodiversité et particulièrement pour l'avifaune (on y retrouve de nombreuses espèces d'oiseaux protégés).

Pour maintenir à la fois une attractivité publique mais également un refuge pour les espèces animales, ces espaces doivent être gérés selon des pratiques respectueuses de l'environnement parmi lesquelles l'absence d'utilisation de produits phytosanitaires et la gestion différenciée. Ce principe vise à améliorer la qualité des paysages tout en prenant en compte les espèces sauvages mais aussi à diminuer les gaz à effet de serre par une limitation des équipements polluants.

Planté depuis plus de 20 ans, le bois de l'an 2000, d'une superficie de plus de 4 hectares n'échappe pas à cette règle. Constitué d'arbres de moyen jet de diverses variétés arboricoles, tous plantés au même moment, ce boisement mérite néanmoins un entretien spécifique en vue d'améliorer le développement des peuplements. Ces arbres souffrent d'un tassement des sols lié aux tontes par des moyens mécaniques qui entraînent un manque d'écoulement d'eau, un manque de lumière et un développement parasitaires.



En 2023, sera lancée l'entretien du Bois de l'An 2000 par les premières éclaircies sélectives réalisées sur les arbres en mauvaise croissance et par leur remplacement par des essences plus adaptées aux conditions climatiques actuelles. L'objectif à terme est d'avoir un aménagement forestier dit « Taillis sous futaie » constitué de deux niveaux de végétation bien différents (parties haute et basse) de plusieurs classes d'âge en prévision d'une gestion durable de ce bel espace.

- **Maintenir une politique de développement des vélos à assistance électrique (VAE) par une aide financière au profit des Solariens**

Notre commune est équipée de nombreuses pistes cyclables intra-muros mais qui relient également les zones d'activités et les communes avoisinantes. **Voilà quelques bonnes raisons de se mettre au vélo :**

- Rouler à vélo rend plus heureux,
- C'est le moyen de transport le plus rapide en ville,
- C'est bon pour la santé,
- C'est un moyen de transport écologique,
- C'est un moyen d'être au contact de la nature,
- C'est un mode de transport économique,
- C'est un moyen de transport moins accidentogène que la voiture ou le deux-roues motorisé.

Pour vous aider à franchir le cap, depuis 2021, la commune de Soliers participe à hauteur de 150 € par personne (dans la limite de 2 personnes par foyer), à l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Cette aide peut être complétée par la communauté urbaine de Caen la mer et par l'État sous conditions de revenu.

La demande d'aide doit être effectuée via le formulaire spécifique remis par le secrétariat de la mairie ou téléchargeable sur le site **Soliers.fr** au plus tard dans les 6 mois suivant la date de facturation du vélo.

En 2021, 12 Solariens avaient bénéficié de ce dispositif. En 2022, la commune a alloué une somme de 2 850 € à 19 Solariens.

LE VÉLO, UNE VRAIE LIBERTÉ POUR TOUTES ET TOUS !

- **Installation d'une borne de recharge** de véhicules électriques

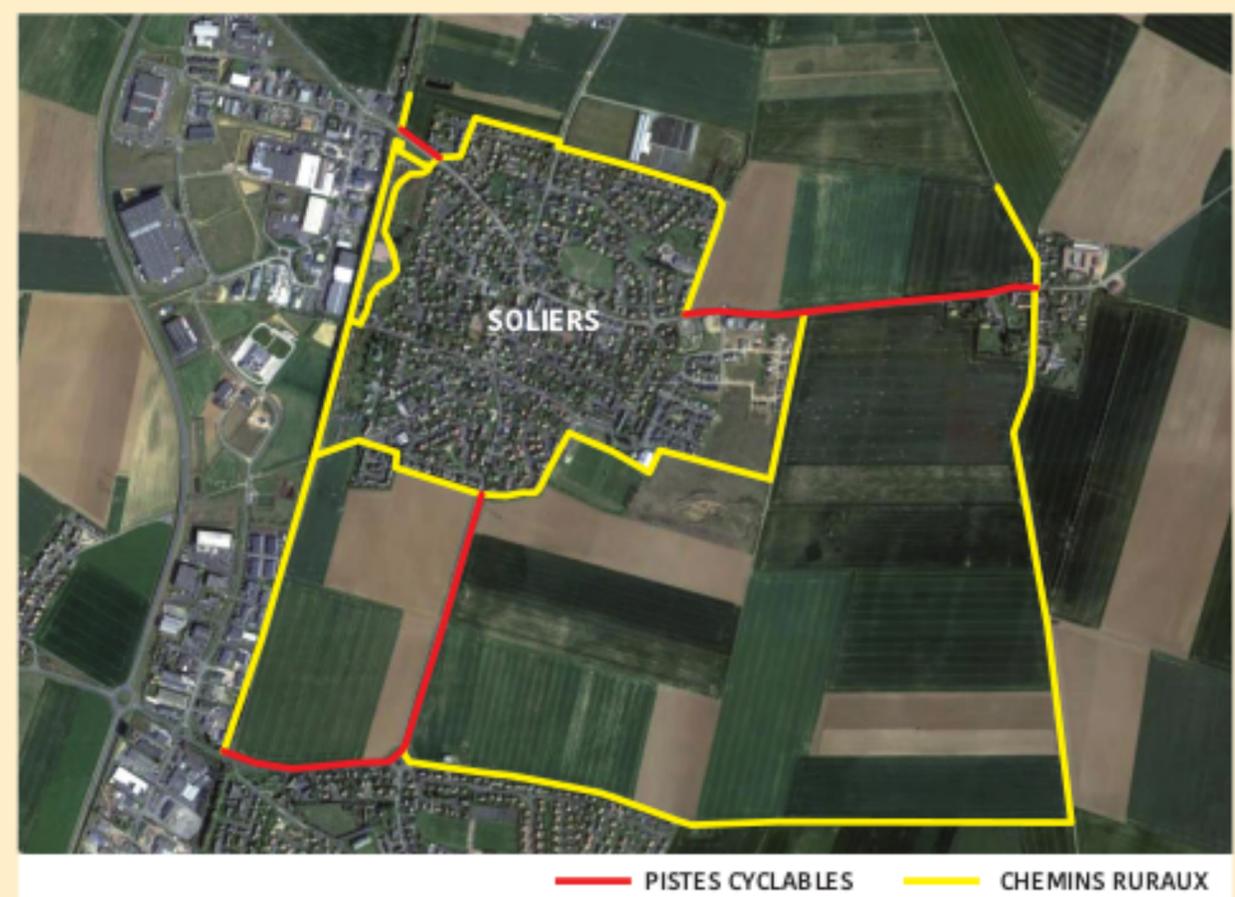


Dans le cadre des travaux d'aménagement du nouveau quartier « le Parc », à proximité de la nouvelle place publique, Simone Veil, sur le parking du cimetière, une borne de recharge de véhicules électriques est désormais installée sur le domaine public. Cette borne est en service depuis le début de l'année.

- **Tracé au niveau de la communauté urbaine de Caen la mer** d'un futur sentier de parcours de promenade.

Le pôle de développement touristique de Caen la mer recense tous les parcours de promenades piétons/cycles à l'échelle de son territoire. A terme, l'objectif est d'établir une cartographie complète de ces chemins communaux/ruraux qui serait rendue publique pour permettre aux visiteurs extérieurs mais également aux habitants de chaque commune de s'approprier les cheminements pédestres qui relient entre elles, les communes de la communauté urbaine.

La commission cadre de vie de Soliers a rendu sa copie en juin dernier (*plan ci-dessous*).



...& le respect de l'environnement



AIDONS NOS AMIS LES BÊTES À NE PAS POLLUER NOS ESPACES PUBLICS ET NOTRE ENVIRONNEMENT

Les déjections canines sur les trottoirs ou dans les espaces publics représentent un fléau pour les piétons. Cette situation serait très facile à régler si chaque propriétaire avait le réflexe de se promener muni d'un sac plastique, de ramasser les déjections de son fidèle animal et de le déposer dans le mobilier urbain installé à cet effet sur l'ensemble de la commune. Fort heureusement, ce message ne s'adresse pas à tous les propriétaires de chiens mais juste à ceux qui ne réalisent pas encore que le devoir d'un citoyen repose sur la nécessité de veiller à ne pas porter atteinte à la sécurité et à la liberté de ceux qui utilisent les trottoirs et les voies publiques. Pour les autres, bravo pour votre civisme et continuez ainsi pour le bien-être de tous et de votre animal.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les déjections canines sont nocives pour l'environnement et la biodiversité. L'azote et le phosphore présents dans l'urine et les selles des chiens perturbent le fonctionnement des écosystèmes. Même en pleine nature, il est donc recommandé de ramasser les déjections de son animal.

LA GESTION DES DÉCHETS EN QUELQUES CHIFFRES

La commune de Soliers dispose de deux plateformes de tri sélectif situées dans la zone d'activités des Bréholles, à côté de l'atelier technique communal et allée Saint-Vigor, proche de la Maison des associations. Ces deux sites sont sous surveillance vidéo, 24h/24h. Ils permettent aux seuls habitants de Soliers de déposer les verres, les vêtements et les déchets verts. La collecte des déchets plastique et les cartonnettes n'y est plus autorisée depuis la mise en place, en 2021, du service de porte-à-porte effectué par Caen la mer, un lundi tous les quinze jours par la collecte des conteneurs jaunes. Les deux sites sont ouverts tous les jours de la semaine sauf les dimanches et jours fériés.

En 2022, la commune de Soliers a collecté/produit (en excluant les entreprises de la zone d'activités) :

- **1 840 kg de textile** par le Relais, structure leader de la collecte, du tri et de la valorisation de 90 % des textiles collectés.
- **113 740 kg de déchets recyclables** lors de 26 collectes soit 4,37 tonnes par collecte et 55 kg par habitant/an,
- **318 640 kg de déchets verts** grâce aux nombreuses rotations de bennes,
- **275 000 kg de déchets ménagers** lors de 48 collectes soit 5,72 tonnes par collecte et 135 kg par habitant/an.

Par ailleurs, la commune dispose également de trois collecteurs de piles usagées situés sur le domaine public, au Hameau de Four, près de la pharmacie et rue de Colombelles. Près de 450 kg de piles usagées sont récupérées annuellement.



Le cadre de vie et le bien-être des habitants constituent les priorités de la municipalité au cœur des discussions

L'organisation d'événements festifs, le développement des commerces de proximités et une offre de services publics variés sont des sujets que les élus ont toujours traité avec beaucoup d'intérêt pour le bien-être de ses habitants. Les élus des commissions « événementiel » et « cadre de vie – travaux » travaillent sur de nombreux dossiers pour atteindre annuellement des objectifs qui tendent à répondre aux attentes des Solariens et à donner une belle image de notre commune.

LA MAIRIE, UN SERVICE D'ACCUEIL POUR RECEVOIR VOS RÉCLAMATIONS

Afin que la municipalité puisse répondre à votre demande quant à vos difficultés quotidiennes de tout type (incivilités, travaux, entretien des espaces verts, renseignements divers ...), n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la mairie qui prendra vos doléances. Elles seront enregistrées et traitées par l'élu de référence, qui pourra le cas échéant et sur demande de rendez-vous vous accueillir pour en discuter.

Les services de la municipalité ne remplacent aucunement la gendarmerie, il n'en demeure pas moins, que parfois certaines situations jugées de moindre gravité, qui ne nécessitent pas un dépôt de plainte immédiat, peuvent parfois trouver des solutions consensuelles par des échanges et un dialogue qu'un élu peut vous aider à engager auprès d'autrui.

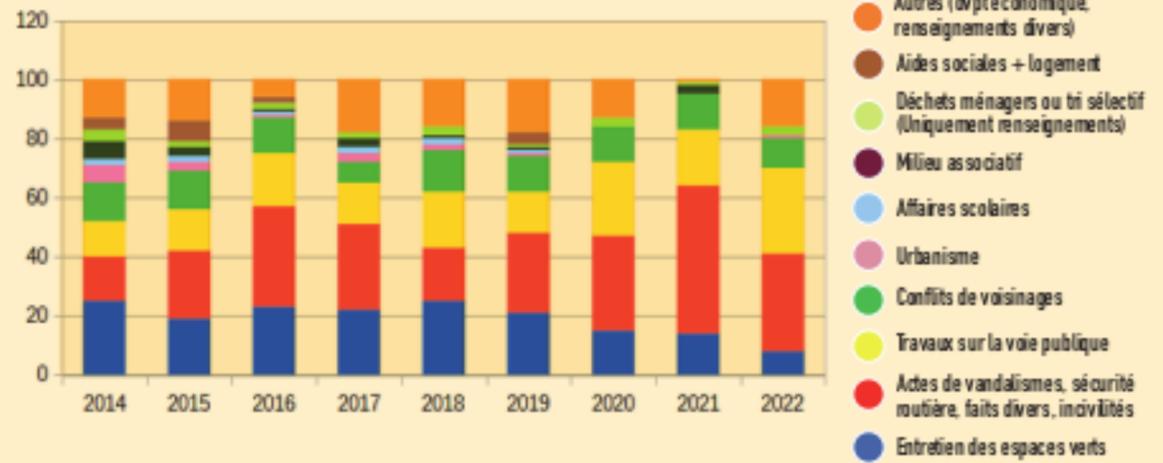
Une baisse des réclamations en 2023

ÉVOLUTION DES RÉCLAMATIONS DEPUIS 2014



Ci-dessous, une synthèse des neuf dernières années des réclamations enregistrées en mairie avec les différents items concernés

RÉPARTITION DES RÉCLAMATIONS EN % PAR ITEM DEPUIS 9 ANS



Depuis la mise en place de la démarche, 2022 représente l'année la plus faible en termes d'enregistrement de réclamations en mairie. Ce constat est difficile à expliquer mais en tout état de cause, l'année 2022 correspond à la reprise d'une activité normale après les situations

sanitaires de 2020 et 2021 durant lesquelles, les périodes de confinement avaient été à l'origine d'une augmentation significative des faits par des comportements inhabituels contraires aux règles de civilité.

Les points importants à retenir pour 2022 par rapport aux chiffres ci-dessus :

- **Même si le nombre d'incivilités a fortement diminué** depuis l'année dernière (- 17%), elles représentent encore un tiers du total des réclamations ;
- **Les conflits de voisinage régressent depuis 2018** ; Malgré tout, ils représentent encore une dizaine de situations par an ;
- **Une nette diminution confirmée des réclamations portant sur l'entretien des espaces publics.** Le service de la communauté urbaine de Caen la mer a pris son rythme de croisière quant à l'élaboration d'un programme régulier et efficace ;
- **Les demandes d'intervention liées aux travaux** sur la voie publique sont en nette augmentation (+10 % par rapport à une année normale). La création des nouveaux lotissements avec de nombreux chantiers en cours n'y est pas étranger.

Des réclamations en cohérence avec les chiffres publiés par la gendarmerie

Soliers reste un secteur clé pour la mise en place de contrôles ponctuels et stratégiques par la gendarmerie. La présence de patrouilles reste importante. Elle correspond à une durée de plus de 2 mois par an et permet des actions de prévention souvent suffisantes pour limiter certains comportements illicites.

L'année 2022 est marquée par une baisse significative de 26 % du nombre d'interventions de la gendarmerie sur la commune de Soliers par rapport à l'année précédente.

	INTERVENTION	
	P-I	P
Nombre total d'interventions	82	60
Dont différends Violences intrafamiliales	12	4
Dont accidents de circulation routière	1	7
Dont tapages	9	2
Dont divagations	1	0
Dont ivresses publiques et manifestes	0	0

	PRÉVENTION	
	P-I	P
Actions de prévention en heures / gendarme	81	12

	PRÉSENCE	
	P-I	P
Total heures / gendarme sur la commune	1 486	1 556

> Transport, constatations et mesures prises d'une patrouille de gendarmerie suite à son engagement d'initiative ou à la demande d'une personne.

> **PRÉVENTION** : ensemble des actions menées par les gendarmes visant à empêcher la commission ou la réitération d'un fait en s'appuyant sur la mise en œuvre de mesures actives et dissuasives.
> **PRÉSENCE GENDARMES** : nombre d'heures de service réalisées par les militaires de la gendarmerie sur la commune.

[source Ministère de l'Intérieur]

[source Ministère de l'Intérieur]

... pour assurer un cadre de vie remarquable



Les objectifs 2022 de la gendarmerie ont davantage été orientés vers les contrôles relatifs à la sécurité routière.

Cette situation s'est traduite par + 56 % d'heures de présence par rapport à l'année précédente et +25 % d'infractions relevées.

Par ailleurs, les chiffres portant sur la délinquance restent stables.

DÉLINQUANCE		
	P-1	P
Nombre total d'atteintes aux biens	25	27
Dont Cambriolages	7	8
Dont Vols liés aux véhicules	10	6
Destructions et dégradations	5	5
Dont dépôt d'ordures ou déchets	0	2

> **ATTEINTES AUX BIENS** : escroquerie, appropriation ou destruction d'un bien appartenant à autrui

[source Ministère de l'Intérieur]

SÉCURITÉ ROUTIÈRE		
	P-1	P
Nombre total d'infractions	10	88
Dont infractions stupéfiants-Alcool	8	11
Total heures de sécurité routière	265	415
Nombre d'accidents corporels	0	0
Nombre de Tués	0	0
Nombre de Blessés	0	0

> **ACCIDENTS CORPORELS** : accident de la circulation routière qui survient sur une voie ouverte à la circulation publique, qui implique au moins un véhicule et provoque au moins une victime (personne nécessitant des soins médicaux).

> **TUÉS** : personnes impliquées dans un accident de la circulation routière et décédées dans les 30 jours qui ont suivis.

> **BLESSÉS** : usager nécessitant des soins médicaux.

[source Ministère de l'Intérieur]

les trois courses à pied « petites Solariennes » destinées aux enfants autour d'un parcours en pleine nature dans le bois. S'en sont suivis, la Solarienne, sur 5 kms et 10 kms pour les adultes plus sportifs ainsi qu'un Run and Bike dans les rues et chemins ruraux de Soliers. Plus de 150 coureurs ont participé à cet événement annuel.

Les prix et récompenses remis pour les meilleurs sportifs et les saucisses frites presque digérées, à 13h30, les premiers déguisements sont apparus avec le lancement des activités avant le démarrage du cortège dans les rues de Soliers. Jonglages, parcours d'équilibre, maquillages, jeux pour les enfants et multiples spectacles ont lancé l'après-midi. A 14h30, le char ouvrait le cortège pour un parcours en fanfare dans les rues de Soliers. Journée pleine de joie, de plaisir et de bonne humeur.

FÊTE DE LA SAINT-JEAN DU 24 AU 26 JUIN 2022



L'année 2020 devait marquer le 20^{ème} anniversaire du Bois de l'An 2000 mais également l'inauguration des différents aménagements réalisés en 2019 pour accueillir la fête de la Saint-Jean. La crise sanitaire en ayant décidé autrement, la municipalité a souhaité dès 2022 offrir à l'ensemble des Solariens un retour en fanfare pour fêter cette reprise dans des conditions optimales. Pendant trois jours, la fête a battu son plein au sein du Bois de l'An 2000 avec une affluence exceptionnelle et sans incident.

Un programme festif lancé dès le vendredi soir avec le bal communal, poursuivi tout le long du week-end avec les démonstrations des associations sportives Solariennes, des spectacles, un feu d'artifices et une clôture par le tribute de U2. Une réussite qui donne vraiment envie de recommencer

A noter dans vos agendas, prochaine Fête de la Saint-Jean, le week-end des 24 et 25 juin 2023.

Une commune qui bouge ! Des moments festifs qui mobilisent les Solariens mais également de nombreuses personnes extérieures à la commune

Depuis deux ans, la crise sanitaire avait eu un impact considérable sur les événements communaux puisqu'aucune manifestation n'avait été organisée sur la commune. En 2022, face à l'amélioration de la situation sanitaire en France, les animations et moments festifs ont pu reprendre dans une ambiance et avec une affluence exceptionnelles. Soliers en fête, la fête de la St-Jean et le téléthon représentent des événements phares parmi la vingtaine de manifestations qui animent tous les ans notre commune grâce à la participation active de nos associations et de notre Espace de Vie Sociale.

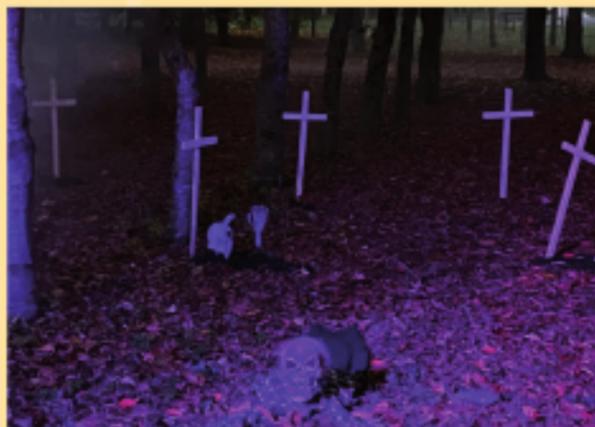
SOLIER EN FÊTE LE DIMANCHE 3 AVRIL 2022

Cet événement organisé sur la journée concilie à la fois une activité sportive en matinée et le carnaval de Soliers en après-midi. Il constitue un rendez-vous festif en famille et dans une ambiance exceptionnelle.

Le 3 avril 2022, le cœur de la fête s'est déroulé en musique au Bois de l'An 2000. A partir de 10 heures, l'association des Rockraideurs a lancé



**FÊTONS HALLOWEEN LE 31 OCTOBRE 2022
DANS UNE AMBIANCE TERRIFIANTE AU
BOIS DE L'AN 2000**



Cette journée du 31 octobre 2022 a commencé à Soliers par la promenade traditionnelle d'enfants déguisés, heureux de faire du porte à porte pour récupérer bonbons et friandises. Cette ambiance bon enfant en pleine journée s'est légèrement transformée en scènes d'épouvantes à partir de 18h30 dans le Bois de l'An 2000.

Cet environnement naturel habituellement très accueillant s'est métamorphosé en l'espace d'une soirée. Des mises en scène de maisons hantées, la présence de fantômes et de citrouilles chantantes, des clowns effrayants, un pianiste délirant et des massacres à la tronçonneuse ont constitué le parcours emprunté ce soir-là par 1 200 visiteurs, très heureux d'avoir fait le déplacement et pour certains de très loin. Les plus petits bravant cet environnement de peur étaient récompensés par des bonbons distribués par la gentille sorcière.

Malgré des trombes d'eau qui ont dû interrompre brutalement la soirée, ce magnifique spectacle d'horreurs a recueilli l'admiration de tous.

Préparez vos déguisements, les fantômes du Bois de l'An 2000 ont décidé de revenir le 31 octobre 2023 pour vous terrifier.

**LA JOURNÉE DU TÉLÉTHON,
LES SOLARIENS TOUJOURS SOLIDAIRES
DE CET ÉVÉNEMENT PAS COMME
LES AUTRES.**

Le Téléthon est né en France en 1987. Son objectif : Récupérer un maximum de fonds contre les maladies génétiques et neuromusculaires.

Comme à l'accoutumée, la commune de Soliers s'est mobilisée grâce à de nombreuses associations et bénévoles qui ont œuvré pendant un week-end par l'organisation d'animations à la salle polyvalente. Grâce à cette solidarité, la somme de 6 882,76 € a été reversée à l'Association Française contre les Myopathies.

Bravo à tous pour votre élan de générosité pour continuer le combat contre la maladie et à l'année prochaine.

**UNE FRÉQUENTATION TOUJOURS
AUSSI IMPORTANTE AU THÉ DANSANT
CHAQUE JEUDI APRÈS-MIDI**

Après deux années très difficiles suite à la situation sanitaire, le Thé dansant a repris son activité tous les jeudis après-midi à la salle polyvalente. Les habitués du bal musette ont retrouvé ce moment convivial très attendu.

**Des structures
communales à la
disposition des Solariens**

• La salle polyvalente :

Pour l'organisation d'événements familiaux, la commune de Soliers met à votre disposition la salle polyvalente moyennant un prix de location qui a été réactualisé au 1er janvier 2023 pour tenir compte de l'augmentation des coûts énergétiques.

Pourvue d'une cuisine équipée, cette salle a une capacité maximum de 400 personnes. Afin de limiter les nuisances sonores pour le voisinage, des limiteurs de son sont installés au niveau de la piste de danse.

Nous vous invitons à vous renseigner en mairie pour connaître les modalités de location et le règlement qui s'impose à tous.

Périodes	Tarifs Solariens	Tarifs personnes extérieures
Week-end	390	440
Demi-journée	350	350
Week-end + un jour férié	440	500



Deux équipements sportifs extérieurs sont mis à la disposition gratuite des Solariens.

• Un terrain de football en gazon synthétique et un terrain de tennis.

Toute personne domiciliée à Soliers a la possibilité de faire auprès de la mairie une demande de badge lui permettant d'accéder au terrain en gazon synthétique ainsi qu'au terrain de tennis extérieur situé en face de la pharmacie.

Un certain nombre de pièces administratives parmi lesquelles une pièce d'identité valide et un justificatif de domicile est sollicité lors de la demande du badge ainsi qu'un chèque de caution de 50 €.

Le badge a une durée illimitée dans le temps et est délivré gratuitement. Il est personnel et ne peut être prêté à une autre personne à l'exception de celles issues du même foyer fiscal. Deux badges maximum sont délivrés par foyer fiscal.

Lors de l'utilisation de chaque terrain, l'ouverture de la porte des équipements se réalise en présentant le badge. Chaque badgeage est enregistré en mairie sous le nom de son titulaire qui demeure responsable de tout problème rencontré pendant les heures d'utilisation et jusqu'au badgeage du prochain utilisateur.

En cas de perte, son titulaire est tenu de le déclarer en mairie. La caution de 50 € est alors prélevée.

Depuis 2021, 34 familles bénéficient de la mise à disposition de ces deux équipements.



**LA PRÉSENCE DES CHATS ERRANTS,
UNE PROBLÉMATIQUE QU'IL FAUT
ENCADRER POUR LE BIEN-ÊTRE
ANIMAL MAIS ÉGALEMENT POUR
ÉVITER LES NUISANCES.**

La période de confinement a-t-elle joué un rôle dans l'accroissement de la population de chats errants ? Cette réponse est difficile à apporter. Il n'en demeure pas moins que depuis quelques temps, la présence de chats errants sur la commune de Soliers est constatée.

Comment définir la notion de chat errant ? D'après le législateur « Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui ». Ainsi, la règle du Code civil rend le propriétaire du chat responsable de celui-ci. Le propriétaire est responsable des dégâts que son animal

Des travaux de voiries & de sécurité...



pourrait causer. Sa responsabilité civile ainsi que pénale peut être engagée. En outre, tout chat de plus de 7 mois, né après le 1^{er} janvier 2012, doit être identifié.

Comment faire pour aider un chat errant pour son bien-être sans augmenter sa population. La stérilisation nécessaire pour réguler la population.

Les chats errants sont des chats domestiques nés dans de mauvaises conditions. A un moment donné, un humain irresponsable a permis à un chat domestique de se reproduire en abandonnant dans la nature ses descendants. Aider un chat errant part souvent d'une bonne intention mais attention cela peut rapidement tourner au cauchemar et se retourner contre vous.

Si vous prenez la responsabilité de le nourrir, vous devez également prendre des dispositions pour qu'il soit stérilisé. Dans le cas contraire, vous encouragez une augmentation considérable de leur population et contribuer au développement des risques de blessures avec les combats liés à la reproduction. En d'autres termes, vous participez à l'introduction d'autres chats dans cette vie misérable, précaire et sauvage et par la même occasion vous rendez le cadre de vie de vos voisins insupportable. Attention, deux chats peuvent devenir 50 en un an ! Cette situation devient vite invivable pour l'environnement des riverains entre les sons des chats qui hurlent, l'odeur de l'urine et les problèmes sanitaires. Par contre, l'atmosphère peut rapidement devenir positive dans le voisinage si des mesures intelligentes telles que la stérilisation sont prises. Outre le contrôle de la colonie, le chat stérilisé est plus calme et en meilleure santé. Ainsi son adoption devient rapidement possible.

Pour le bien être de l'animal et pour favoriser le cadre de vie de tous, prenez attache avec les associations locales compétentes qui pourront vous apporter des conseils précieux et vous aider dans la démarche de stérilisation de votre futur animal de compagnie.

Une expansion démographique qui nécessite la continuité d'un programme de travaux de voirie et de sécurité

La gestion des travaux de voirie et les aménagements de sécurité sur la voie publique sont de la compétence de la communauté urbaine de Caen la mer au travers d'un programme triennal dans lequel 1 M€ sont investis annuellement pour les huit anciennes communes de Plaine Sud (Bourguébus, Grentheville, Soliers, Castine en Plaine et Le Castelet). Dans le cadre d'une commission travaux spécialisée, chaque commune établit ses priorités qui sont présentées et défendues par son élu référent.

Réalisations 2022 sur la commune de Soliers

- Finition du parking de l'aire de covoiturage devant le Bois de l'An 2000 ;



- Aménagement de l'espace vert devant le Bois de l'An 2000 par l'installation de tables de pique nique et la plantation d'arbres ;



- Installation des plots au niveau de la Salle Polyvalente pour sécuriser l'accès des piétons ;



- Création de la place centrale Simone Veil dans la zone d'habitat « Le Parc » avec des jeux pour enfants au sein d'un environnement très vert et naturel ;
- Réaménagement du parking du cimetière avec l'installation d'une borne de chargement pour véhicules électriques ;



RÉALISATIONS 2023 |

- Lancement des travaux de la nouvelle place du centre bourg ;
- Réalisation d'un accès en enrobé dans le parc de la mairie pour accéder au nouveau centre d'animation à partir du parking St Vigor ;
- Réalisation d'aménagements au niveau des deux entrées du stade et de la voie communale en direction de Hubert Folie pour empêcher l'accès des véhicules et des caravanes,
- Enlèvement des plots sur les trottoirs sur l'ensemble des tronçons des routes départementales traversant Soliers et remplacement par du mobilier urbain aux normes sur les secteurs à sécuriser.

À PLUS LONG TERME |

- Dans le cadre de l'extension du gymnase de Soliers, réalisation d'un parking d'au moins 50 places ainsi que des accès piétons pour accueillir les sportifs ;
- Réalisation d'une liaison en enrobé avec trottoir d'environ 120 mètres entre le lotissement de la clé des champs et le projet d'habitats « personnes âgées » situé derrière la boucherie ;
- Mise en place d'un parcours santé sur les voies douces et vertes sur la base d'un maillage cohérent avec les autres communes.

EN LIEN DIRECT AVEC L'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'HABITAT LE PARC |

- Rénovation de la piste cyclable en direction du Hameau de Four dès la finalisation des aménagements de sécurité de la route départementale intégrant l'entrée de la zone d'habitat « Le Parc » ;
- Création d'une voie ouverte à la circulation dans la partie Sud de la zone en direction de Bourguébus.



La gestion du cimetière communal une rigueur nécessaire pour prévoir l'avenir

Les cimetières sont des lieux de recueillement pour les familles, ce qui impose une gestion et un entretien très rigoureux. La gestion du cimetière de Soliers est communale et son entretien est assuré par les services de Caen la mer.

Les règles générales liées à l'occupation du cimetière sont définies par la municipalité via son règlement de cimetière. Le règlement communal a été approuvé le 25 février 2015. Il a été modifié le 29 septembre 2015 pour tenir compte des travaux dans la partie paysagère et la mise en place d'un espace en pelouse avec les caveaux communaux, puis respectivement en juin 2017 et récemment en décembre 2022 pour intégrer le caveau urne provisoire qui n'existait pas et permettre la mise à disposition immédiate de caveaux communaux déjà réalisés en vue de faciliter les démarches administratives des familles des défunts.

La situation actuelle du cimetière en termes d'occupation :

Le cimetière actuel comprend 2 secteurs :

- Une partie nord, la plus ancienne du cimetière qui comprend 245 emplacements, tous concédés,

• Une partie sud, datant de 2015, aménagée dans un environnement plus paysager et au sein d'un espace plus naturel, reçoit différents types de sépultures :

- 44 emplacements pour des caveaux communaux dont 21 sont créés d'avance. Deux sont concédés,
- 96 emplacements pour des sépultures traditionnelles (caveaux ou pleine terre) dont 12 sont concédés (10 en caveaux et 2 en pleine terre),
- Un columbarium composé de 20 caves urnes, hors sol, dont 7 sont concédées,
- 112 caveaux urnes enterrés dont 30 sont réalisés parmi lesquels 13 sont concédés,
- un reposoir,
- un jardin du souvenir.

Depuis 2015, date de l'extension du cimetière dans sa partie paysagère, 19 % de l'espace est déjà concédé en 7 ans. Cette occupation très rapide de l'espace nécessite, pour la municipalité de prendre des mesures qui tendent à récupérer des emplacements concédés depuis plusieurs décennies et considérés comme abandonnés.

La reprise de concessions a été décidée par le conseil municipal : Procédure longue et très réglementée

Que dit la réglementation : la concession funéraire est un contrat administratif portant occupation du domaine public. Le régime juridique caractérisant ces occupations est celui de la précarité et de la révocabilité afin de ne pas porter atteinte aux principes d'inaliénabilité et d'imprescriptibilité du domaine public.

Afin de maintenir une gestion cohérente et durable du cimetière de Soliers dans le but de répondre aux demandes des Solariens, par délibération de décembre 2022, le conseil municipal a décidé de lancer la procédure de reprise des concessions abandonnées.

Cette procédure dont la durée administrative porte sur environ 30 mois sera lancée dès le début de l'année 2023. Un état des lieux des concessions concernées et la mise en place de panonceaux sur celles-ci seront réalisés.



Et un jour, à Soliers...



Dimanche 4 avril 2022

Placée en première partie de l'événement « Soliers en Fête » la 8^e Solarienne dont l'organisation est confiée depuis quatre ans aux Rock Raideurs de Soliers, a accueilli plus de 170 coureurs et marcheurs venus en découdre sur le 5 et le 10 km, avec en clôture des courses, une nouveauté 2022, un Run & Bike de 10 km. Classée « course nature », un très beau parcours alliant différentes surfaces, emmenait l'ensemble des coureurs sur une boucle de 5km à travers les rues et les chemins de la commune pour se lancer et se terminer au Bois de l'An 2000.



Le mot de l' élu

par **Thierry LE BECQ**,
Maire-Adjoint en charge des
Travaux & du Patrimoine

Chères Solariennes, chers Solariens,

L'année 2022 vient de s'achever, c'est donc le moment de vous faire un point sur les chantiers réalisés, et de vous présenter nos différents projets.

LES RÉALISATIONS 2022

• Maison des associations

Le bardage en bois de la maison des associations était en mauvais état sur certaines zones et des réparations partielles auraient été onéreuses, en laissant le reste dans un état jugé trop vieillissant. Il a donc été décidé le démontage total et un remplacement par des bacs aciers, ce qui a également permis de renforcer l'isolation du bâtiment.

• Monument aux morts

Le projet de rénovation du centre bourg nécessitait le déplacement du monument aux morts, mais son état ne le permettait pas. Un nouveau monument a donc été installé sur la place entre la mairie et l'église.

• Centre polyvalent d'animation (CPA) :

La construction du centre d'animation se poursuit :

- Suite à l'étude menée en 2021, sa construction a débuté en début d'année, située dans le parc derrière la mairie, à la place de l'ancien city stade.

Pour rappel, la surface de ce centre sera de 560 m². Un bâtiment de plain-pied avec :

- 1 hall d'accueil
- 1 salle principale de 150 m² pour accueillir, exposer, rassembler, organiser des petits spectacles.

Un lieu capable de rassembler les enfants selon les saisons et les activités.

- 1 salle par tranches d'âges pouvant accueillir environ 50 enfants (en période de vacances notamment), même surface pour les 6-8 ans, les 9-11 ans et les 11-14 ans.

Quelques salles spécifiques pour la création manuelle, la cuisine, la détente, le rangement et des bureaux pour les animateurs sont prévues.

La livraison est attendue pour le milieu de l'année, nous avons tous hâte d'en profiter.

• Rénovation de la toiture de « l'annexe football »

L'ancien local utilisé par les boulistes au stade va être rénové (intérieur et extérieur) avant d'être utilisé par le club de football. La toiture et les gouttières ont été remplacées à ce jour. Il reste à terminer l'aménagement intérieur.

Une partie sera dédiée au stockage de matériel, et une autre sera transformée en laverie par nos services techniques (aménagement, alimentation et évacuation de l'eau, mise aux normes électriques, peinture etc..).

La laverie actuellement sous les tribunes, sera ensuite aménagée en toilettes et douche PMR inexistante actuellement dans ce complexe sportif.

• Changement de 3 portes sur le site du stade

Les portes donnant accès aux sanitaires et à la laverie actuelle (futur sanitaire PMR) sont en bois et en mauvais état.

Elles ont été remplacées par des portes métalliques double peaux et isolées, munies de ferme porte et de bouton moleté répondant aux normes PMR.

• Le Patio

Le lieu appelé « patio » est situé au centre de l'école maternelle. Cet endroit d'environ 14 m² demandait un entretien régulier d'une végétation peu décorative et quelquefois envahissante.

Les agents manquaient d'un espace leur permettant de nettoyer par exemple les jouets, différents matériels encombrants. Cet espace a donc été couvert et ensuite aménagé par les services techniques.

Cet aménagement permet également le stockage de produits, de chariots de ménage.

• La Maison d'accueil

Depuis le début du conflit entre la Russie et l'Ukraine, des millions d'Ukrainiens quittent leur pays afin d'échapper aux bombardements et aux horreurs quotidiennes.

Début avril, un logement de la commune, occupé par une orthophoniste qui utilisait uniquement le rez-de-chaussée, s'est libéré. Nous avons donc décidé de le réserver à l'accueil de familles Ukrainiennes.

Cette petite maison n'était pas équipée pour vivre au quotidien avec le confort nécessaire. L'étage a été entièrement rénové (sol, peinture, création d'une salle de bain, installation d'un ballon d'eau chaude..).

Nous avons sollicité nos agents des services techniques pour réaliser la totalité des travaux. Il a fallu ensuite équiper ce logement initialement vide pour qu'il soit habitable.

• Eclairage et économies d'énergies :

Après que notre église ait bénéficié en 2021 d'une nouvelle mise en valeur, grâce à l'installation de spots à LED beaucoup moins énergivores, c'est maintenant au tour des bâtiments communaux. En effet, certaines salles de classe, de garderie et hall d'entrée, ainsi que la mairie sont maintenant équipées d'éclairage LED. A moyen terme, l'ensemble des bâtiments en sera doté.

• Réaménagement de la mairie :

Certains espaces de la mairie ne correspondent plus aux besoins actuels et méritent d'être repensés.

Un projet de fusionner les locaux de la poste, l'ancien local de l'infirmier, la mairie et la salle des anciens est lancé afin d'optimiser l'ensemble de ces locaux, et de pouvoir communiquer entre eux. Ces travaux débuteront environ en mai pour une durée de 7 à 8 mois.

Lorsque les travaux entrepris par Inolya seront terminés, ce remplacement pourra être effectué. Deux fenêtres des 2 salles attenantes seront également changées.

Je tiens à remercier le service technique ainsi que l'ensemble du personnel communal qui contribuent à la réussite de nos projets.

Les travaux 2023

• Rénovation de la toiture, isolation des combles d'une partie de l'école, réflexion sur le mode de chauffage :

Une étude sur la rénovation énergétique de l'école primaire est menée.

L'objectif est d'effectuer des propositions chiffrées de travaux de rénovation énergétique permettant de limiter les consommations d'énergies et d'améliorer la performance énergétique.

Les propositions étudiées sont les suivantes :

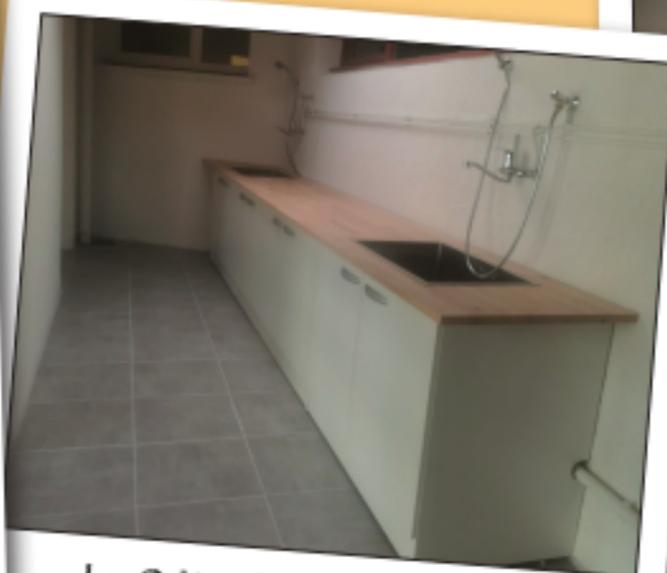
- Isolation des combles perdus
 - Remplacement des luminaires dans les salles de classes et les circulations
 - Réfection de la chaufferie
 - Réfection de la toiture
 - Mise en place de panneaux photovoltaïques
 - agrandissement du préau et changement des bacs acier de la toiture
- Les travaux pourraient débuter l'été prochain.

• **Entrée principale de l'école situé au centre bourg :** Les portes d'entrée attendent d'être remplacées depuis plusieurs années, mais cela restait impossible en raison de la hauteur du sol trop élevée, côté commerces.

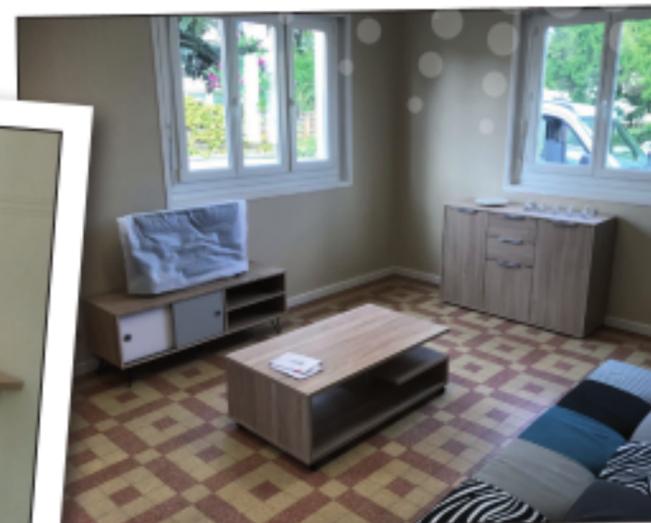
...un enjeu majeur pour notre commune



Situé derrière la mairie, le nouveau centre de loisirs de 560 m² ouvrira ses portes début septembre.



Le Patio de l'école maternelle, ici, l'espace permettant de nettoyer par exemple les jouets.



Un logement de la commune, a été réaménagé pour l'accueil de deux familles Ukrainiennes.

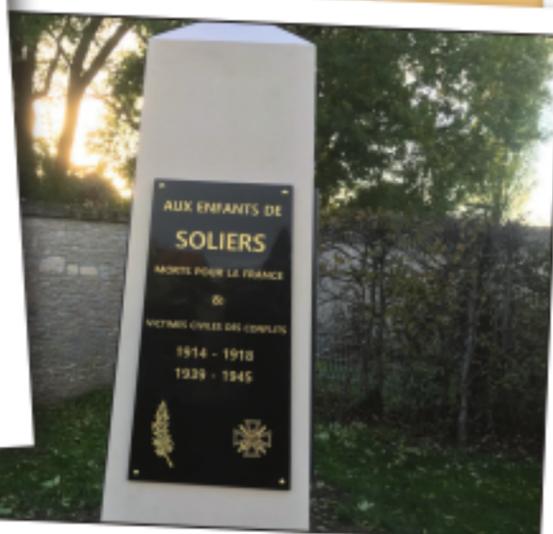
Quelques réalisations de l'année 2022 en images...



L'ancien local boules au stade va être rénové (intérieur et extérieur) pour être utilisé par le club de football.



Certaines salles de classe, de garderie, hall d'entrée, ainsi que la mairie sont équipées d'éclairage LED.



Le nouveau monument aux morts a été installé sur la place entre la mairie et l'église.



Le bardage en bois de la maison des associations a été totalement refait en bardage aluminium.



24, 25 et 26 juin 2022

Cette année, la municipalité jouait le pari de la fête retrouvée ! Après deux années totalement blanches pour raison de crise sanitaire, la municipalité avait souhaité délocaliser pour la première fois de son histoire la 44^e Fête de la Saint-Jean au Bois de l'An 2000. Pari osé... mais pari réussi ! Trois jours durant, des milliers de personnes se sont déplacées dans ce lieu jouissant ainsi d'un environnement et d'un cadre magnifique, agréable en tout point pour les familles et les enfants. À n'en plus douter, ce lieu s'impose dès à présent comme le lieu de vie incontournable pour la réalisation de tous les grands événements de la commune !



LES JEUNES ONT DES IDÉES ET DES PROJETS

Un CMJ au cœur des actions municipales !



Nous pouvons les remercier pour leur volontariat et leur bonne humeur.

J'en profite pour remercier chaleureusement les enfants qui cèdent leur place, pour leur conduite et leur investissement durant leur mandat :

Maddy SEIGLE , Estéban ALVAREZ, Sarah QUESLIER, Iléna BOULOT et Angel MOENI.

Titaina BAILLEUX,
Maire-Adjointe en charge de la Jeunesse
& du Conseil Municipal Jeunes



Le 18 novembre 2022 ont eu lieu les élections des membres du Conseil Municipal Jeunes.

En effet ce Conseil est composé de 18 membres élus pour une durée de 3 ans, il est renouvelé par tiers chaque année.

C'est ainsi qu'ont été élues les 6 candidates de CM2 qui se sont présentées :

Louane RIQUIER, Léonie GARCIA MILLET, Apolline HARENG, Rose LETERRIER, Mahé CARDON, Chloé CHRISTINE.

Toutes nos félicitations à elles., car ce n'est pas chose facile que de faire campagne pour être élu.

Dès le 10 décembre le CMJ a fait preuve de solidarité en organisant et participant à une collecte de produits alimentaires et d'hygiène en faveur des restos du cœur. Cette collecte a permis de récolter 344kg de produits !

Bravo à eux !

Le CMJ s'est également démarqué cette année en ayant une attention particulière envers leurs aînés. Aussi pour le repas des anciens ils ont fait des dessins et confectionné des cartes de vœux pour décorer les tables.

Ils ont également participé aux vœux du maire le 25 janvier dernier, arborant fièrement leur écharpe d'élus et participant au service du

buffet, allant ainsi à la rencontre de la population.

Ils sont présents à toutes les commémorations, et c'est une réelle fierté de voir ces jeunes aux côtés d'anciens combattants.

Soucieux de leurs aînés, respectueux de leur devoir de mémoire, et engagés dans leur rôle auprès de leurs camarades, ils ont aussi comme projet d'aménager un banc de l'amitié au sein de leur école afin de sensibiliser à la lutte contre le harcèlement ou l'isolement. Protecteur de l'environnement un concours de la plus belle taille de Haie de jardin est en cours de réflexion.

Nous les retrouverons aussi sur la collecte des déchets et de mégots. L'an dernier sur la journée écosolarienne 4000 mégots avaient été ramassés !



Composition du Conseil Municipal Jeunes jusqu'en Novembre 2022 :

Pour la section 5° : ALVADO Salina, MARTINEAU Maëlys, HARENG Clovis, LETERRIER Jules, QUESLIER Hanaé, VANYPER Ruben, FORTIN Léonie, BOUCQUIAUX Juliette

Pour la section 6° : Valentine ISHAK, Liza BATOUM, Lise BUISSON, Lilou BUOT-JENKINS, Clément POUILLE-BERLEMONT, Loann RAULT

Pour la section CM2 : Louane RIQUIER, Léonie GARCIA MILLET, Apolline HARENG, Rose LETERRIER, Mahé CARDON, Chloé CHRISTINE.



Le mot de l'élu

par Florent LEMAUVIEL,
Conseiller Délégué aux affaires
scolaires et périscolaires

Le premier semestre a vu le retour d'une vie un peu plus « normale », avec une reprise de quelques activités sur le temps du midi, et une fin d'année scolaire marquée par l'intervention en classe de CM de spécialistes sur le thème du harcèlement. Cette période s'est conclue par une soirée débat avec les parents; une organisation conjointe entre l'école et la collectivité.

La rentrée de septembre s'est effectuée quasi normalement, sans protocole sanitaire, avec un effectif constant d'environ 310 élèves mais avec l'ouverture d'une classe supplémentaire en maternelle, ce qui nous a obligé à revoir notre organisation des ATSEM : 4 agents pour 5 classes, une personne se partageant les 2 classes de grande section. Il a fallu aussi revoir l'aménagement de l'école par la remise en service de la 5^e classe de maternelle, qui servait de garderie, par les services techniques. La garderie des petits est désormais située dans les locaux du Relais Petite Enfance, le matin et le soir.

Malgré cet effectif constant, les services périscolaires accueillent plus d'enfants que les années précédentes : à titre d'exemple, 270 repas en moyenne sont servis chaque jour dans notre cantine soit une augmentation de 15 convives. Un grand merci aux agents du service restauration et aux animateurs qui œuvrent quotidiennement pour faire en sorte que nos enfants aient un repas de qualité servi dans les meilleures conditions malgré les aléas.

Nouveauté cette année, la mise en place d'une tarification sociale pour la restauration scolaire, voulue par la municipalité, avec des repas facturés 1€ maximum bénéficiant à plus de 35 % des familles, tout en gardant le même service et la même qualité.

Nous avons aussi repris les activités sur la pause méridienne avec notre bibliothécaire, nos animateurs et des bénévoles qui sont toujours présents pour proposer de nouvelles activités.

Pour cette année 2023 qui commence, nous avons des projets d'embellissement de l'école par la plantation d'arbres dans la cour côté maternelle, la réfection du traçage des jeux au sol, l'ouverture du court de tennis aux enfants le midi, la mise en place d'un vrai terrain de basket comme l'ont demandé les enfants du Conseil Municipal des Jeunes. Des travaux sont aussi prévus pour le préau et dans les bâtiments de l'élémentaire : toiture (avec panneaux solaires), isolation, éclairage LED.

GRUPE SCOLAIRE NICOLAS COPERNIC

L'année du côté de l'école

L'année 2022 fut une année de transition post-COVID. Encore impactée par l'épidémie lors des premiers mois, les protocoles se sont ensuite considérablement assouplis pour permettre à l'école le retour de beaux projets.



Parmi eux, la « classe poney » à destination des enfants de maternelle a connu un grand succès. Durant 6 séances, les élèves ont pu se rendre au Poney Club de Fleury/Orne pour découvrir le milieu équestre et monter à poney.

Les plus grands (CM1 et CM2) ont pu s'initier au rugby par un partenariat avec le centre de formation CRAF2S. Une activité sportive pleine de valeurs qui a séduit enseignantes et élèves.



... maternelle et élémentaire



Tandis que les CE1 pratiquaient le football dans le cadre du dispositif « foot à l'école » (projet reconduit et élargi à 3 classes cette année) :



Des rencontres aussi au sein de l'école avec l'auteure Marion DONON qui a pu travailler avec les élèves de Grande Section en visio et dans la classe.



Les sorties scolaires de fin d'année ont aussi pu se dérouler normalement. Parmi celles-ci, citons la sortie au Mont St Michel, au Haras du Pin, au Mémorial de Caen, au château de Caen, ...



Ou encore les basketteurs du Caen Basket Calvados qui sont venus dans les classes de CM pour la dictée ELA. Nous avons pu organiser une soirée au Palais des Sports pour aller les encourager face à Mulhouse.



L'année 2022 est aussi celle des rencontres retrouvées avec des partenaires culturels : la Comédie de Caen, le cinéma Lux, le conservatoire de Caen, l'ESAM, ...



L'équipe pédagogique remercie la collectivité et l'association des Parents d'élèves Récré'activ sans qui tous ces projets ne pourraient avoir lieu.

RESTAURATION SCOLAIRE

Une année au rythme de la pandémie



Comme chaque année, le Solarien est pour l'équipe de cuisine le moment de faire un bilan de nos activités.

Nous avons intensifié notre approvisionnement en produits bio pour atteindre environ 60 % du volume d'achat total, ces produits sont bio mais sont aussi issus pour la majorité de notre région.

Ainsi les viandes de porc, bœuf, veau, certaines volailles, les œufs, les yaourts et crèmes dessert et certains légumes proviennent d'agriculteurs et éleveurs rigoureux et passionnés par leurs métiers, sélectionnés par le chef de cuisine.

Cela nous a permis d'amortir l'inflation galopante des prix. En effet, nos commandes sont passées en direct donc plus d'intermédiaires qui prennent leurs marges.

La mise en place de cette démarche a permis au chef de cuisine d'intervenir lors des assises du REGAL sur le thème de l'intégration des aliments bio dans la restauration scolaire auprès d'une cinquantaine de participants. Comme vous le constatez la restauration scolaire de Soliers est régulièrement citée en exemple.

Un gros investissement a été fait depuis 1 an et demi par la commune pour le matériel de cuisine qui nous a lâché ces derniers mois le four, la sauteuse, un lave-vaisselle réparé mais en panne plusieurs semaines, le coupe-légumes, bref des charges lourdes que nos élus n'ont pas hésité à dépenser pour le bien-être de vos enfants afin qu'une alimentation saine et de qualité continue à leur être servi.

Enfin remercions Michel et Véronique nos boulangers qui ont animé pendant les vacances de Pâques un atelier chocolat qui a passionné et régalé enfants et animateurs.

Christophe Fauvel

Responsable de la restauration

RENTRÉE 2022-2023

Des accueils périscolaires au service des enfants... et des parents

Les accueils périscolaires permettent de contribuer au bien-être des enfants en les accompagnant individuellement et collectivement dans leur développement physique, social et intellectuel. Ils sont encadrés par du personnel municipal aux compétences riches et variées : animateurs, ATSEM, agents polyvalents.

Nos objectifs pédagogiques ont été travaillés avec l'équipe d'animation à partir du Projet Educatif Global de la commune. Nous avons identifié deux axes de travail pour cette année :

- Proposer des accueils éducatifs adaptés et de qualité pour tous les enfants, afin de favoriser leur bien-être et leur épanouissement.
- Garantir les conditions de réussite scolaire et éducative.

Nos objectifs

- Préserver le rythme de l'enfant et organiser les différents temps de l'enfant afin que ceux-ci soient adaptés aux besoins physiques et physiologiques.
- Garantir une cohérence et une continuité de l'action éducative entre les différents temps de l'enfant

Nos accueils du matin et du soir

« LE MATIN, ACCUEIL EN DOUCEUR ET LE SOIR, GOÛTER UNIQUE POUR TOUS »

L'équipe d'encadrement est présente pour accueillir les enfants et les familles, et assurer un temps de transition entre l'école et la maison. Les enfants sont accueillis dans des espaces dédiés en fonction de leur niveau scolaire et leur classe. Chacun va à son rythme et joue librement dans les espaces aménagés.

LES HORAIRES AU SEIN DE NOS SERVICES.

LES ACCUEILS	LES HORAIRES
Accueil du matin	7h30 à 8h30
Temps scolaire	8h30 à 11h45
Temps méridien	11h45 à 13h20
Temps scolaire	13h30 à 16h15
Accueil du soir	16h15 à 18h15



Le soir, une étude surveillée gratuite est également proposée aux enfants de l'élémentaire. Après le goûter, les enfants d'une même classe sont encadrés par un animateur qui les accompagne dans la réalisation de leurs leçons. Notre équipe d'animation met en place toutes les conditions pour permettre aux enfants de faire leurs devoirs dans un climat serein et propice à la concentration.

Nos accueils du midi

« PAUSE DÉJEUNER AU RESTAURANT SCOLAIRE POUR PETITS ET GRANDS »

Chaque midi, le personnel accompagne les enfants sur leur temps de repas. L'occasion de les éveiller au goût et de leur permettre de faire le plein d'énergie pour le reste de la journée (goûter à tous les aliments proposés, choix de la taille des portions,...). Malgré la crise sanitaire et les différents protocoles, à la rentrée 2022 un retour à la normale s'est fait sentir, pour le grand bonheur de tous. Les animateurs continuent d'accompagner les enfants sur le chemin de l'autonomie.

Les enfants sont également sensibilisés au tri des déchets, au gaspillage alimentaire et à l'équilibre alimentaire par de biais de différentes actions en collaboration avec l'équipe du restaurant scolaire tout en les rendant responsables.

Le temps méridien est également un temps pour se divertir et jouer avec ses camarades. Les animateurs mettent en place des animations/ateliers spécifiques de 12h à 12h30 et de 12h45 à 13h15 en élémentaire. Les enfants ont ainsi le choix de participer ou de jouer librement dans la cour. L'objectif étant de passer un moment de détente, de plaisir et de découverte au sein d'un collectif. Ophélie, de la bibliothèque, est également présente pour ouvrir le salon de lecture aux enfants trois fois par semaine.

Le lien avec les familles

L'équipe d'encadrement reste disponible et à votre écoute à chaque moment pour avancer ensemble, dans l'objectif de contribuer au mieux, à la réussite scolaire. Alors n'hésitez pas à venir à notre rencontre, pour discuter, échanger et simplement garder ce lien qui nous unit.



...et la restauration scolaire



NOS ACTIONS EN 2022

- **ANTI-GASPI**
Participation aux semaines de lutte contre le gaspillage alimentaire, en collaboration avec les équipes de restauration.
- **MISE EN PLACE D'UNE TABLE DE TRI**
afin de sensibiliser chacun sur le gaspillage alimentaire
- **GOÛTER DE NOËL**
Un goûter spécial Noël, proposé aux enfants de la garderie du soir.
- **REPAS « PIQUE-NIQUE »** Sur les mois de mai/juin, mise en place de pique-nique sur certains midis à l'Espace de Vie sociale. Un moment attendu par tous les enfants.
- **PARTENARIAT AVEC L'APE** mise en place d'une activité de bricolage de Noël. Les objets confectionnés ont été ensuite vendus au marché de Noël. L'argent récolté permettra aux enfants de l'école de faire des sorties en 2023.



NOS PROJETS EN 2023

- **CONTINUER LES TEMPS D'ANIMATION SUR LA PAUSE MÉRIDIANNE :**
Afin d'animer le temps du midi et de permettre aux enfants de découvrir de nouvelles choses.
- **CONTINUER LES CONSEILS D'ENFANTS :**
Afin que chacun puisse s'exprimer tout en se rendant acteur de son temps périscolaire.
 - **TRAVAILLER EN LIEN AVEC LE RESTAURANT SCOLAIRE :**
Proposer des repas à thème, continuer les actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire.
 - **CONTINUER À TRAVAILLER CONJOINTEMENT AVEC L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE DANS UNE DÉMARCHÉ DE CONTINUITÉ ÉDUCATIVE.**
Notre volonté est d'œuvrer dans une démarche de cohérence, de complémentarité et de continuité éducative en plaçant l'enfant au centre de notre préoccupation. Pour cela une réunion de rentrée scolaire a permis d'établir ensemble des règles de vie commune et de mettre en place des actions telles que :
 - Animation autour de l'Afrique, en cohérence avec un travail sur les différents continents
 - Atelier échecs
 - Travail en commun pour les accueils du soir et l'étude surveillée





Samedi 14 mai 2022

« L'environnement, c'est d'abord l'affaire de tous ! ». Samedi 14 Mai au Bois de l'An 2000, les élus de Soliers étaient fiers de rassembler pour la première fois de nombreux habitants autour d'ateliers, de spectacles et autres actions éco-citoyennes dans un cadre magnifique. Imaginée par la commission « Événementiel » en partenariat avec « L'Espace Citoyen » et le Conseil Municipal Jeunes, cette journée spécialement dédiée à la protection de l'environnement et au développement durable proposait un large programme autour de nombreuses animations pour petits et grands.

...Des professionnels au service de la jeunesse



Le mot de l'élue

par **Titaina BAILLEUX**,

Maire-Adjointe en charge de la Jeunesse

Chers habitants, parents, enfants, grands-parents,

Voici venu le temps de faire un bilan sur l'année 2022 et de se projeter sur 2023. Commençons par le Centre de Loisirs qui accueille les enfants de 3 à 11 ans tous les mercredis et durant chaque période de vacances scolaires. Ce service fonctionne toute l'année pour répondre au plus près des besoins des familles qui travaillent. Nous sommes d'ailleurs l'une des rares communes à rester ouverts aux vacances de Noël et durant les 2 mois d'été. Pour assurer cette qualité de service sans avoir à augmenter fortement les tarifs nous avons renouvelé en cette fin d'année notre partenariat avec la CAF en signant la Convention Territoriale Globale. Cette convention soutient particulièrement la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité. L'année 2022 a vu une belle fréquentation des enfants sur le Centre.

Voici quelques chiffres pour vous donner une idée des effectifs.

- Sur l'été 2022 le centre a accueilli 145 enfants différents avec environ 45 enfants par jour
- Sur le reste des vacances scolaires, 70 enfants différents sont présents avec en moyenne 40 enfants par jour.
- Sur les mercredis, c'est en général 50 enfants qui sont inscrits soit à la journée, ou demi-journée avec ou sans repas selon les besoins des familles.

Nous sommes vigilants à conserver une qualité d'accueil qui passe par un taux d'encadrement adapté aux effectifs. Mais de plus en plus souvent nous sommes face à des difficultés de recrutement d'animateurs, ce qui peut impacter nos capacités d'accueils (surtout quand c'est à la dernière minute), c'est la raison pour laquelle nous vous rappelons de réserver les places dès l'ouverture des inscriptions, soit 2 semaines avant le début des vacances, ceci dans le but d'organiser au mieux ces temps d'accueils et d'éviter des refus.

La qualité passe aussi par la proposition d'activités variées, permettant l'épanouissement nécessaire au bien grandir de chacun, c'est pourquoi sport, danse, musique, cinéma, théâtre, histoire, géographie, cuisine, activité manuelle, jeux de société viennent rythmer les périodes de vacances de vos enfants. Je vous invite d'ailleurs à vous abonner à la page facebook de l'espace loisirs de Soliers pour y trouver les programmes et suivre en images les aventures du centre. Vous verrez qu'ils ne s'ennuient jamais ! Et l'on peut compter sur notre directeur de centre Clément DEFENOILLERE pour proposer des thématiques qui réjouissent toujours les enfants. Les camps et séjours pour cet été seront bientôt à l'étude pour, comme tous les ans, faire passer un très bel été à vos enfants.

Un rapide retour sur les temps forts de 2022, où l'accent a été mis sur l'importance du faire ensemble, aux activités partagées.

Le 9 mai 2022 avait lieu la journée de l'Europe qui rassemble depuis plusieurs années les enfants des Centres de Loisir, pour des défis, des jeux, des ateliers sur le thème de l'Europe. Un grand jeu dans le bois d'Ifs a accueilli 180 enfants

de 5 communes différentes.

Différentes sorties se sont faites en commun avec le Collectif Habitants de l'EVS, les jeunes du Local (visite d'une chocolaterie, sortie pêche, patinoire, trampoline park). Les enfants s'investissent aussi à la préparation d'événements de la commune grâce au travail d'accompagnement que font les animateurs ou les membres d'associations durant les temps périscolaires : atelier déco de Noël pour le Téléthon, atelier masque pour Halloween, danse pour le Carnaval.

Le Local Jeunes n'est pas en reste non plus. Nous avons également intégré le dispositif « prestation jeunes » de la CAF à destination des 11-17 ans. Cette dernière nous permet ainsi de financer une partie du poste d'un animateur jeunesse. Après quelques difficultés là également de recrutement, nous avons depuis juillet dernier une nouvelle animatrice jeunesse, Laetitia LETHUILLIER, titulaire d'un BPJEPS qui a la responsabilité d'animer le Local Jeunes, l'atelier Coup d'pouce, les interventions au sein du collège et le CMJ. Autant vous dire qu'elle ne chôme pas ! D'ailleurs la fréquentation du Local s'en ressent, et nous observons l'arrivée de nouveaux groupes mixtes de jeunes qui participent aux activités et soirées du local.

Cependant pour améliorer l'accompagnement des jeunes, nous avons séparé en 2 tranches d'âge ce public durant les vacances : ainsi les 11-14 ans et les 15-17 ans ont des activités et soirées spécifiques afin que chacun y trouve sa place et puisse profiter au mieux, car il y avait trop de différences dans les centres d'intérêt et degrés d'autonomie. Nous souhaitons encourager les jeunes vers la réalisation de leurs projets et de leurs envies. Plusieurs dispositifs d'aide financière émanant de la région ou de la CAF existent pour accompagner ces projets jeunes et Laetitia propose des temps d'échanges et de travail pour les aider à monter ces dossiers, il ne faut donc pas hésiter à passer au local pour en discuter. Pour exemple l'année dernière le groupe de jeunes partis à Oléron, s'est essayé à construire ce séjour. Une première expérience qui leur a donné envie de gagner en autonomie.

Durant l'année le local propose aussi un soutien scolaire avec l'atelier Coup d'pouce 2 fois par semaine. Ce service est entièrement gratuit et permet aux collégiens ou lycéens d'avoir un lieu pour travailler. Ordinateurs et manuels scolaires sont à disposition. Depuis septembre une nouvelle bénévole, habitante de Soliers intervient spécifiquement pour l'anglais. J'en profite donc pour remercier Christel DELENTE et René ROUET fidèles au poste, qui donnent de leur temps pour partager leurs savoirs et connaissances. Un grand merci à eux.

Les temps forts du service Jeunesse de la commune :

- **Le partenariat avec le collège** qui permet d'initier des actions au sein du collège et de rester au contact de nos jeunes. Un temps fort à signaler en fin d'année dernière avec la **semaine du handicap au sein du collège** où Laetitia notre animatrice jeunesse a organisé et animé plusieurs actions de sensibilisations. Bravo à elle qui a su mobiliser les jeunes, nombreux à participer !
- Le week-end du 1^{er} et 2 juillet avait lieu la journée **porte ouverte au Local Jeunes** et une soirée débat sur le thème « être parent d'un ado aujourd'hui ».
- Enfin les jeunes du Local bougeront avec leur animatrice hors du territoire et vont régulièrement voir des **événements sportifs** (foot, basket, hockey). Cette année ils sont allés à Beauregard, ainsi qu'au Geek Day au parc expo. L'été se prépare dès maintenant, alors passez vite au Local pour y partager vos envies !
- Et après l'été viendra le temps de la rentrée. **Une rentrée dans le nouveau bâtiment qui se construit derrière la mairie**. Vous l'avez sans doute vu, les travaux avancent bien et devraient se terminer pour mai / juin. Restera l'aménagement intérieur et extérieur. Il sera prêt pour septembre.

Le mot de la fin sera consacré aux remerciements, d'abord à Smail CHADLI qui œuvre en coulisse pour coordonner au mieux le service animation et faire le lien avec tous nos partenaires. Il est en recherche constante d'idées pouvant apporter un plus aux habitants et c'est un vrai plaisir de travailler avec lui. Mais sans une équipe investie rien ne pourrait se faire, donc je tiens à remercier au nom des élus de la commission, tous les animateurs et souligner également le superbe travail de Maxime JAMET qui s'occupe du Graphisme des flyers pour le Centre et du Local !

2022, année pleine d'aventures et d'émotions



Après une période un peu difficile, la vie a repris son cours à l'Espace Loisirs de Soliers en accueillant petits et grands tout au long de l'année : mercredis loisirs, petites et grandes vacances.

L'équipe d'animation, soucieuse du bien-être des enfants et en relation avec le projet éducatif de la commune, a su mettre en place de nombreuses activités et animations variées tout au long de l'année : projet stop motion, ateliers théâtre, sensibilisation à l'écologie, sortie au zoo, fresque sur le cinéma, découvertes culturelles des incas et mayas, exploration spatiale au planétarium...

Toujours en gardant à l'esprit des valeurs qui nous sont chères comme l'entraide, le respect, le vivre ensemble, ...

Retour sur quelques temps forts qui ont marqué la vie de l'Espace Loisirs en 2022

Sur les mercredis de mars/avril, le cirque s'est invité au centre de loisirs ! Initiation aux arts du cirque (jonglage, pyramide humaine, équilibre), spectacle de jonglerie au théâtre du Sablier à Ifs, fabrication du bonhomme carnaval en papier mâché... Le cycle s'est fini à l'occasion du Carnaval de la ville où petits et



L'ESPACE LOISIRS VOUS OUVRE SES PORTES



grands, se sont retrouvés pour partager ensemble ce beau moment !

Pour les vacances d'hiver, à l'occasion des Jeux Olympiques d'hiver de Pékin, le centre s'est mis au diapason de l'actualité sportive mondiale et il s'est transformé, le temps de deux semaines, en mini site olympique. Entre les défis sportifs comme le biathlon au Bois de l'An 2000 (course + tir à l'arc) ou l'initiation au hockey au gymnase, les enfants ont aussi eu l'occasion de fabriquer des flammes olympiques ou encore des tee-shirts de supporters !

Et quoi de mieux pour compléter tout ça qu'une sortie à la patinoire de Caen !

Cet été, les enfants se sont transformés en Planétaires et sont venus en aide à notre belle planète. Ecologie et citoyenneté en mots d'ordre, nous avons parcouru les différents continents du monde tout au long de ces huit semaines et demi, afin de sensibiliser les enfants à la protection de la nature soit par des visites (Zoo de Cerza, journée à la plage de Luc-sur-mer, refuge pour animaux blessés du parc de la Dame Blanche, forêt de Grimbosq...) soit par des activités sur le centre (activités manuelles en matériaux recyclés, sensibilisation au tri, grand jeu d'enquête...).

En espérant que ces petites graines plantées amélioreront encore plus le monde de demain !





Moment très attendu de tous et rendez-vous incontournable de l'été, des camps ont à nouveau été organisés afin de permettre aux enfants de partir à l'aventure et de vivre des moments magiques ! Trois camps ont donc été proposés :

2 camps « nature » à la ferme pédagogique d'Escures à Saint-Jean-Le-Blanc (14) : le premier, à destination des enfants de 4 à 6 ans a regroupé 6 aventuriers pour un camp de 3 jours et 2 nuits. Le deuxième, pour les enfants de 6 à 8 ans, a lui regroupé 9 aventuriers pour un camp de 5 jours et 4 nuits. L'occasion pour tous de découvrir la vie à la ferme et de renouer avec la nature, au travers d'activités encadrées comme le soin aux animaux, la fabrication du pain ou encore la transformation du lait.

Le troisième séjour, un camp « mer », s'est lui passé du 18 au 22 juillet au camping Port'land à Port-en-Bessin. Pour les 8-11 ans, ce camp de 5 jours et 4 nuits a regroupé 11 enfants. Au programme : initiation au char à voile et fabrication de cerfs-volants ! Une belle semaine accompagnée par un soleil très généreux ! Que de beaux souvenirs.

2023 nous attend : à nous de construire ensemble cette nouvelle année au travers de projets, de sourires, d'animations, de rencontres et de jeux !

Alors à très vite sur le centre !

Clément DEFENOULLÈRE
Directeur des Accueils 3-17 ans



Accueil de mineurs de 3 à 11 ans (entrée en 6^e)

L'ESPACE LOISIRS EST OUVERT :

- Tous les mercredis de l'année
- À chaque période de vacances scolaires

VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ D'INSCRIRE VOTRE ENFANT :

- À la journée ou à la demi-journée
Avec ou sans repas

HORAIRES :

- 7h30 - 9h : Accueil du matin
- 11h30 - 12h : Accueil du midi
- 13h - 14h : Accueil de l'après-midi
- 16h30 - 18h15 : Accueil du soir

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Dossier d'inscription + Fiche Sanitaire
Cotisation de 6€/an
(valable du 1er septembre au 31 août)

PERMANENCE DU BUREAU

- Mardi : 14h-18h
- Mercredi : 9h30-12h / 14h-18h
- Jeudi et Vendredi : 14h-18h

CONTACT

Clément DEFENOULLÈRE
Centre E.S.P.A.C.E.S.
10, rue des écoles • 14540 SOLIERS
enfance@soliers.fr
02 31 39 63 79 • 06 34 15 32 83

TU AS ENTRE 11 ET 17 ANS...

L'Espace Jeunes t'ouvre ses portes !

Intervention au Collège Senghor d'Ifs

L'animatrice jeunesse de la commune intervient tous les jeudis midi de 12h à 13h 45 au collège Senghor d'Ifs. Le but de cette intervention est de renforcer les liens avec les jeunes solariens en leur proposant des activités le midi et un endroit où partager leurs envies. Nous nous retrouvons en salle de permanence autour de différents jeux de société.

L'animatrice jeunesse intervient aussi en complémentarité du personnel du collège sur certaines thématiques (réseaux sociaux, posture professionnelle et savoir être ...). Lors de la semaine du 28 Novembre, des actions de sensibilisation aux handicaps ont été mises en place (mise en situation, échanges sur leur connaissance du handicap et rencontre avec la ligue de SPORT ADAPTE et de personnes en situation de handicap...).

Ces interventions au collège sont aussi l'occasion pour l'animateur de communiquer sur les programmes des mercredis et vendredis ainsi que sur le programme des vacances en allant distribuer des flyers aux solariens.

L'Espace Jeunes ouvert toute l'année

L'Espace Jeunes c'est aussi un accueil et des animations pendant les périodes scolaires. Un programme prévisionnel d'activités est prévu mais reste modifiable selon l'envie et les projets des jeunes qui viennent.

Ces temps peuvent aussi permettre aux adolescents de construire des vacances qui leur correspondent en faisant part des sorties et des activités qu'ils souhaitent mettre en place à l'animateur qui s'efforcera de répondre au mieux à leurs attentes. L'Espace Jeunes c'est aussi des sorties à différents matches que ce soit basket, hand ou football grâce au



Conseil Départemental, des rencontres avec les jeunes des villes voisines et des soirées conviviales autour de jeux ou de repas.

L'été 2022 riche en activités

L'Espace Jeunes de Soliers c'est une ouverture tous les jours de la semaine pendant les vacances d'été avec deux formules possibles :

- journée avec repas, les jeunes sont accueillis dès 11h45 puis se rendent à la cantine avec les plus jeunes,

SOIT

- journée sans repas et l'accueil se fait à 13h30. C'est ainsi que 43 jeunes différents sont venus participer à des activités variées cet été.

Comme chaque été, l'équipe d'animation propose un panel d'activités multiples pour que chaque jeune puisse faire des choses qui lui plaisent. Ces activités sont pour la plupart définies avec les jeunes en amont des vacances. C'est ainsi qu'ils ont pu faire du pédalo à Clécy, un parcours sur l'eau à Eole aventure, une journée à Festyland...

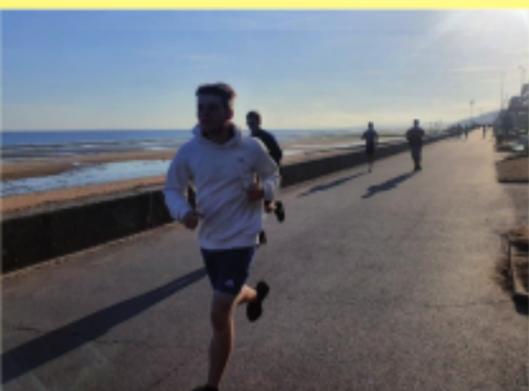
D'autres animations ont été proposées, comme une initiation au théâtre d'impro ce qui a donné l'envie aux adolescents de monter une saynète qu'ils ont joué devant les plus petits. Ils ont pu également faire des ateliers cuisines, de la danse, une sortie plage et des activités en par-

tenariat avec l'Espace de Vie Sociale de Soliers comme de la pêche lors de laquelle les compétences de nos jeunes ont pu profiter au groupe.

Une soirée par semaine est également programmée ce qui permet aux jeunes déjà pris dans la journée puissent aussi venir faire des activités avec nous comme un loup-garou, un barbecue ou un Laser Game ...



... un accueil et des animations toute l'année !



Séjour Raid Aventure 14/17 ans

Comme chaque année depuis maintenant 4 ans, les jeunes de Soliers participent au RAID Aventure. Ce séjour permet aux jeunes de différentes communes alentours (Ifs, Hérouville Saint-Clair, ...) de se confronter lors de différentes épreuves sportives en mettant en avant la collaboration, l'échange et la mutualisation. Cette année, cette semaine a eu lieu au bord de mer et à mis en avant des activités nautiques. Les jeunes constitués en équipe de trois, ont pu participer à des défis sportifs et ont fini la semaine par un run & bike qui s'est terminé par une arrivée digne de sportifs de haut niveau. Cette année encore, les solariens ont ramener la coupe à la maison. Celle-ci sera remise en jeu dès l'été prochain.



Séjour 11/15 ans à l'île d'Oléron

16 jeunes sont partis avec Manon et Mandy dans un camping avec piscine sur l'île d'Oléron. Ils ont pu préparer ce séjour lors des différents temps d'ouverture du local, ce qui leur a permis de choisir les activités (balade en canoé, parc aquatique et tour du Ford boyard en bateau ...) qu'ils souhaitaient faire. Certains des jeunes solariens ont également mené des actions d'autofinancement lors des manifestations communales ce qui leur a permis de diminuer le coût de cette semaine et de pouvoir se rendre tous ensemble au restaurant sur l'île.



Le fonctionnement à l'année de l'Espace Jeunes et ses horaires

PÉRIODES SCOLAIRES

L'accueil de l'Espace Jeunes est gratuit pendant les périodes scolaires. L'espace jeunes fonctionne en accueil libre. Les jeunes peuvent venir sur les horaires d'ouverture comme ils le souhaitent. Il est nécessaire auparavant d'avoir rempli le dossier d'inscription et de s'être acquitté de la cotisation de 10€ par jeune. Des activités peuvent être mises en place en fonction des envies. C'est aussi le moment pour les jeunes de nous proposer ce qu'ils souhaitent mettre en place pendant les vacances.

HORAIRES D'OUVERTURES PENDANT LES PÉRIODES SCOLAIRES

Mardi	16h30 > 18h30 (Atelier Coup d'pouce)
Mercredi	14h00 > 18h30 (Ouverture local jeunes)
Judi	16h30 > 18h30 (Atelier Coup d'pouce)
Vendredi	16h30 > 18h30 (Ouverture local jeunes) 20h30 > 22h30 (Ouverture local jeunes)
Samedi	14h30 > 18h30 (Une fois par mois)

PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES

POUR LES VACANCES SCOLAIRES, une inscription est nécessaire. Cette inscription doit se faire 8 jours avant les petites vacances et 15 jours avant les grandes vacances. Un tarif forfaitaire à la journée déterminée en fonction du quotient familial sera demandé aux familles. Possibilité pour les jeunes sur les périodes de vacances scolaires de manger le midi. Une participation financière aux activités payantes sera également demandée. La municipalité prendra en charge 50% du coût de l'activité pour les Solariens.

HORAIRES D'OUVERTURES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30. (12h30 repas)
Une soirée par semaine de 20h30 à 22h30

**CONTACT / Laetitia LETHUILLIER, (Animatrice Jeunesse)
Local Jeunes - Espaces Jeunes et Coup d'Pouce**





Le mot de l'élue

par **Títaina BAILLEUX**,

Maire-Adjointe en charge de la Culture

Depuis qu'Ophélie MOREL a pris en charge la bibliothèque nous sommes ravis de voir ce qu'elle a mis en place et espérons que cette rubrique vous donnera envie de franchir la porte de la bibliothèque si cela n'est pas déjà fait. L'objectif était de rendre ce lieu vivant et attractif, permettant une mixité de génération, d'apporter une offre culture variée à l'échelle de notre commune.

Et c'est chose faite en partie ! Des rendez-vous mensuels sont proposés à destination de la petite enfance et de l'enfance, initiant ainsi le public à la lecture et au conte. Mais il y a aussi des ateliers pour tous avec des thèmes variés qui y ont lieu tous les 2 mois ainsi que des après-midi jeux de société une fois par trimestre.

Des activités avec des partenaires comme l'école maternelle, la crèche des petits héros, et le Relais Petite Enfance ont été mises en place par petits groupes, adaptés à la taille de la bibliothèque.

Plusieurs événements régionaux ou nationaux sont suivis par notre bibliothèque et des animations vous sont proposées dans ce cadre comme : le printemps des poètes, la fête de la science, le festival ma parole, ou encore les nuits de la lecture.

Tout cela est gratuit et possible grâce notamment à la présence de 8 bénévoles qui se relaient auprès d'Ophélie pour aider aux différentes tâches et préparations des activités. Je souhaitais d'ailleurs au nom des élus de la commission les remercier chaleureusement pour leur enthousiasme et disponibilité à partager de leur temps pour les autres.

LA BIBLIOTHÈQUE EN CHIFFRES /

- Plus de 6 100 documents, 21 magazines, 170 DVD à emprunter
- Des documents accessibles à tous : livres audios et livres en grosses lettres pour les personnes ayant un trouble de la vision, documents adaptés aux troubles DYS.
- Une ludothèque pour jouer sur place en famille ou entre amis
- Une grainothèque pour troquer des graines de végétaux
- 1 navette par mois avec la Bibliothèque du Calvados pour déposer les réservations des lecteurs.

LES HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE /

PÉRIODE SCOLAIRE :

- Lundi : 16h-19h • Mardi : 16h-18h
- Mercredi : 9h30-12h / 14h-18h
- Vendredi : 14h-19h • Samedi : 10h30-12h30.

VACANCES SCOLAIRES :

- Lundi : 15h-19h • Mardi : 15h-18h
- Mercredi : 9h-12h / 14h-18h
- Vendredi : 14h-19h • Samedi : 10h30-12h30.

Retour sur les temps forts de 2022

La bibliothèque de Soliers est accessible gratuitement et ouverte à toutes et tous. Vous pouvez y emprunter des documents, jouer à des jeux de société ou encore troquer des graines de végétaux dans notre nouvel espace, la Grainothèque. C'est un lieu de culture, de découverte, d'échanges. Toute l'année, l'équipe de la bibliothèque vous propose différentes actions et animations pour les enfants mais aussi pour les adultes, toujours gratuites.



La programmation culturelle de la bibliothèque de 2022 s'est ouverte dès janvier avec les **Nuits de la Lecture**. Lecture dans le noir pour les enfants, atelier d'écriture pour les adultes, jeux pour petits et grands, il y en avait pour tous les âges et tous les goûts. Merci d'avoir répondu présents à cet événement !

Le mois de juin a été chargé, avec le retour de la **Braderie** de la bibliothèque, qui fût encore un succès puisque nous avons récolté 263€. La Braderie reviendra en 2023, avec une formule un peu différente...

Toujours en juin, la bibliothèque a participé pour la première fois au **Festival « Ma Parole ! »** organisé par la Bibliothèque du Calvados. Nous avons accueilli le spectacle « Frichti » destiné aux enfants de 0 à 5 ans. Les enfants de Petites Sections de maternelle et de la micro-crèche « Les P'tits Héros » de Soliers ont notamment pu profiter de ce spectacle drôle et gourmand.

Cet été, la Bibliothèque, l'Espace Citoyen et l'Espace Jeunes sont venus à votre rencontre en organisant des animations **Hors les Murs**. Grâce au réseau des Bibliothèques de Caen la mer, vous avez pu découvrir le dispositif « **Ideas Box** », une bibliothèque itinérante qui a été installée sur la Place de la Mairie en août.

Enfin, à l'occasion de la **Fête de la Science** en octobre, plusieurs animations et rencontres ont été programmées afin de rendre accessibles et compréhensibles la recherche et le savoir scientifique.

A ces temps forts s'ajoutent les animations régulières de la bibliothèque : les Bébés lecteurs, Le temps d'une histoire, Les après-midis jeux ou encore les Ateliers du samedi. La bibliothèque a également développé des partenariats avec plusieurs structures de Soliers : le Relais Petite Enfance, la micro-crèche « Les P'tits héros », l'école maternelle et l'école primaire.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription à la bibliothèque est gratuite et nécessite seulement la présentation d'une pièce d'identité. Pour les personnes mineures, le ou la responsable légal-e doit signer une autorisation d'inscription. L'inscription permet d'emprunter des documents à Soliers et dans toutes les bibliothèques du réseau de Caen la mer.

LES PROJETS DE 2023

Pour cette nouvelle année, l'équipe de la bibliothèque souhaite maintenir les actions et animations lancées en 2022, tout en réfléchissant à de nouveaux services et de nouvelles animations à mettre en place, afin de répondre au mieux aux envies et besoins des usagers et usagères.

Notre objectif est de faire de la bibliothèque un lieu de culture certes, mais aussi de vie et de rencontres.

MERCİ AUX BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

J'en profite pour remercier les bénévoles de la bibliothèque, sans qui toutes ces actions n'auraient pas été envisageables. Leur implication et leurs idées permettent de développer et de mettre en place de nouveaux projets. Merci donc à Brigitte, Dominique, Fleur, Florine, Henri, Katia, Maryvonne et Pierrette pour leur temps et leur enthousiasme.

A bientôt à la bibliothèque,

Ophélie Morel.

LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

- **Bébés lecteurs** : 1^{er} mercredi de chaque mois, 9H30 - 10H et 10H30 - 11H. Lectures d'histoires pour tout-petits jusqu'à 3 ans ;
- **Le temps d'une histoire** : 3^e samedi de chaque mois, 10H30 - 11H. Lectures d'histoires pour les enfants à partir de 3 ans ;
- **L'atelier du samedi** : un samedi tous les deux mois à partir de 10H30, venez participer à un atelier créatif à la bibliothèque ;
- **Les après-midi jeux** : deux samedis par an, de 14H30 à 17H.

Un tissu associatif riche et dynamique



Le mot de l' élu

par Patrice Breillat,

Maire-Adjoint en charge de la Vie Locale

Chères Solariennes,
Chers Solariens,

C'est toujours pour moi un immense plaisir lorsque je retrouve les associations Solariennes que je connais bien. Le monde associatif Solarien témoigne régulièrement de la richesse et de la diversité des habitants de notre village. Il est régulièrement mis en lumière et à contribution dans les nombreuses actions de solidarité ou les grands événements communaux et nous ne pouvons qu'être fiers de tous les bénévoles qui le composent.

Nous pouvons ainsi constater tout au long de l'année, la vitalité et l'engagement de chacun de ces bénévoles dans des domaines qui rassemblent les citoyens : les actions solidaires, les loisirs, la culture, le sport, la jeunesse, les anciens combattants et même bien plus encore.

Depuis maintenant plus de 15 ans, la volonté des équipes municipales successives conduites par M. Philippe Jouin, notre Maire, a toujours été de soutenir le monde associatif pour lui donner les moyens de s'investir durablement et sereinement dans la vie locale. Outre les prêts de salles, la mise à disposition de matériel et des services municipaux, un budget annuel de plus de 40 000 euros leur sera encore consacré cette année sous forme de subventions municipales. Conscients également que la terrible crise sanitaire liée à la Covid-19 que nous avons traversée deux années successives ait pu influencer notamment sur leur bon fonctionnement et nuire à la bonne gestion de nos associations, nous avons également décidé d'apporter quelques aides financières supplémentaires à certaines... celles qui en avaient le plus besoin.

Nous n'oublions pas que, deux années durant, nos associations ont vécu pour la plupart des moments de grandes difficultés. Un grand nombre d'événements « vitaux » a dû être annulé, lotos, soirées, galas, manifestations ; et malgré une reprise des activités en ce début d'année 2022, le moral des troupes et les motivations étaient mis à rude épreuve... Pour que notre tissu associatif se maintienne, au-delà de leur financement, il est important que de nouveaux bénévoles les rejoignent.

En ce début d'année 2022, par la reprise complète des activités et des manifestations communales, la Vie Associative Solarienne a enfin repris de véritables couleurs !

Ainsi le **Dimanche 3 avril 2022**, après deux années d'absence, la municipalité proposait aux habitants de se retrouver une nouvelle fois pour participer à la 3^e édition de Soliers en Fête. Ce premier grand rendez-vous « après COVID », conjugait la 8^e Solarienne - très belle course nature organisée par les Rock Raideurs de Soliers - et le 7^e Carnaval de Soliers. Grande première cette année, la délocalisation de cette fête au Bois de l'An 2000, imaginée par la commission « événementiel » - conduite par M. Philippe Le Rolland et dont je fais partie - a participé également à la grande réussite de l'événement. Ce magnifique rassemblement de plus d'un millier de personnes tout au long de la journée fut le symbole de la liberté retrouvée, du retour à l'action, à l'engagement et il marquait surtout la volonté de s'amuser et de « revivre ensemble »...

Samedi 19 et Dimanche 20 Novembre, Les membres de la commission Vie Locale, ici en compagnie de Séverine Devouges, présidente de Caen Sud GR et sa fille Marine, professeur, ont assisté quelques instants aux Championnats Interdépartementaux Individuels de GRS à Soliers.

Deux mois et demi plus tard, un second événement de très grande envergure est arrivé le jour même de l'été.

Toujours au Bois de l'An 2000, une grande Fête de la Saint-Jean a été imaginée et organisée par la municipalité en partenariat avec nos associations. Dans ce cadre exceptionnel et totalement sécurisé, trois jours de fête inoubliables leur ont permis de vous retrouver en vous proposant pour certaines, de très belles démonstrations de leurs savoir-faire - Ori Tahiti, Kick Boxing, GRS - et pour d'autres de très nombreuses animations tout au long du week-end. Je les en remercie vivement.

En septembre, après deux années de disette, les Associations et les Services étaient bien présents au 13^e Forum pour vous faire découvrir les nombreuses activités qui peuvent vous être proposées tout au long de l'année et vous permettent ainsi de vous y inscrire. Marqué par un forum 2022 qui a vu un grand nombre d'habitants se précipiter pour trouver une activité, qu'elle soit sportive, de loisirs ou encore culturelle, ce forum des associations a également grandement participé à trouver des bénévoles pour certaines mais surtout à « relancer la machine » qui se traduisait ce jour-là par une forte augmentation du nombre d'inscriptions.

En décembre, à l'occasion du Téléthon, nous retrouvons toujours avec beaucoup de plaisir les bénévoles des associations Solariennes qui s'investissent avec beaucoup de générosité. Cette année encore, les Solariens ont répondu présent et vous avez été très généreux au cours de cette journée caritative qui permet de financer la recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires essentiellement, mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares.

L'année 2022 nous a également apporté **une nouvelle association** qui est aujourd'hui la 18^e association Solarienne. Bienvenue à Mme Loinard et son association « Parent'hèse Bienveillante ».

Pour conclure, je tenais également à remercier personnellement trois personnes, trois amis, trois Présidents « emblématiques » qui ont décidé cette année de rendre leur tablier. Après de très nombreuses années d'investissement et d'engagement, Gilles, Vincent et Christelle ont souhaité passer le témoin pour souffler et se reposer un peu... Chapeau et merci à vous trois pour tout ce que vous avez apporté à notre village et félicitations à vos successeurs respectifs « Ludo », Pauline et Henri qui ont accepté de prendre le relais.

Avec les membres de ma Commission « VIE LOCALE » nous nous associons pour remercier ici Sandra HAMEL et Smail CHADLI pour leur investissement dans la préparation de toutes ces manifestations communales et sans oublier Elodie PERNUIT, notre référente Vie Associative - Vie locale, qui fait un travail remarquable pour les associations Solariennes.

En attendant de vous revoir, portez-vous bien.





Dimanche 18 septembre 2022

Après deux années d'absence, de report et d'annulation sur fond de crise sanitaire, exposants et visiteurs étaient très nombreux à s'être retrouvés dans la Zone d'Activités des Bréholles ce dimanche 18 Septembre pour la traditionnelle Foire aux greniers du Comité de Jumelage. Bénéficiant d'une météo clémente, celle-ci fut une nouvelle fois une réussite pour ses organisateurs bénévoles. La 29^e Foire aux Greniers de Soliers, dont la notoriété n'est plus à faire dans l'agglomération caennaise, refaisait son apparition pour le plus grand plaisir des promeneurs... et des chineurs.

Les associations Solariennes...



ECOLE NICOLAS COPERNIC

APE Récré'activ



Chers parents,

Vous avez sûrement déjà entendu parler de nous ou participé à nos manifestations, mais savez-vous vraiment à quoi sert l'APE Récré'Activ ? Ne bougez pas, on vous explique :

L'APE est une association de parents d'élèves motivés, les parents hein pas les élèves, de l'école Nicolas Copernic où étudient vos enfants.

Notre but est de créer des manifestations tout au long de l'année afin de récolter des fonds et aider l'école à financer les projets pédagogiques. Ainsi, tous les ans nous faisons un don à l'école d'environ 5000€. Par exemple le don 2022 de l'APE a permis de financer 50% du projet Poney pour les Maternelles. Soit un don de 15€ par élève.

Aussi nous offrons tous les ans, à chaque élève de grande section et CM2 une carte cadeau Cultura de 15€ afin de « marquer le coup » d'une étape importante dans leur vie sco-

laire qu'est le passage en CP et 6^{ème}. Ces dons, vous vous en doutez bien, proviennent des bénéfices de toutes les manifestations que nous organisons (bourse aux jouets, vente de chocolats de Noël, vente de galettes des rois...) ou auxquelles nous participons (Téléthon, Fête de la Saint Jean à Soliers).

L'APE c'est aussi l'organisation de la chasse aux œufs dans le parc de Grentheville où les enfants se voient offrir un goûter et repartent bien sûr avec des œufs en chocolat. La kermesse de fin d'année a été également une totale réussite, sous un soleil magnifique !

Et début novembre, la traditionnelle bourse aux jouets a eu lieu, après plusieurs années d'absence, avec de nombreux exposants et visiteurs.

Enfin, une nouveauté en fin d'année 2022 : le 4 Décembre, l'APE a organisé une vente de sapins de

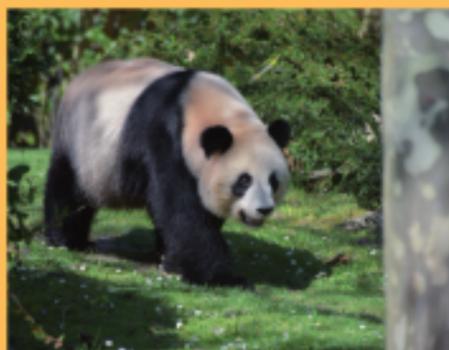
Noël issus de l'APAJH d'Ifs, avec boissons chaudes, petit marché de Noël et cours de zumba, au gymnase de Soliers.

Alors voilà cette année sera une année encore riche en manifestations, la tirelire de l'APE a besoin de nous et surtout de vous chers parents, car comme expliqué au-dessus, vous vous rendez bien compte que sans l'APE, l'école ne pourrait pas financer seule les projets pour nos petites têtes blondes chéries.

D'ailleurs nous continuons nos ventes de gâteaux mensuelles, avec un stand côté maternelle.

Et à chaque fois que vous participerez, pensez à la bonne action que vous ferez pour les enfants. Dernière chose avant de vous libérer, nous avons vraiment besoin de nous faire connaître auprès des familles, deux comptes sur les réseaux sociaux ont été créés pour l'APE, alors rejoignez nous, on vous tiendra au courant de tout (les événements, l'avancée de la cagnotte...), promis !

Enfin pour finir chers parents (vous pensiez qu'on allait oublier)



POUR LA PROMOTION DES LOISIRS

Tremplin

L'ASSOCIATION PROPOSE PLUSIEURS ACTIVITÉS SUR LA COMMUNE :

- Pilate, Qi-Gong et Ori-Tahiti/ Fitness (adultes et enfants)
- Dessin-Peinture et Art Floral animés par des bénévoles
- Tous les lundis après-midi parties de Tarot

En 2022, les danseuses de l'Ori-Tahiti vous ont enchanté sur la fête de la Saint-Jean avec leurs interventions, elles ont également fait une démonstration au Forum des Associations début septembre ainsi que

notre professeur de Pilate.

Nous avons également organisé un séjour de 2 jours au zoo de Beauval sous un beau soleil les 22 et 23 avril

N'hésitez pas à nous rejoindre, toutes vos suggestions seront étudiées.

Catherine Guennoc,
La Présidente

MILLE MERCI POUR VOTRE SOUTIEN, POUR QUE NOS ENFANTS AIENT LA POSSIBILITÉ DE VIVRE DE BEAUX MOMENTS ENSEMBLE A L'ECOLE !

La joyeuse équipe de l'APE.

N'OUBLIEZ PAS :

• **Prochaines réunions APE :**

1 mardi soir par mois, salle des associations au-dessus de la Poste de Soliers à 20h30, venez nous voir, bonne ambiance garantie.

Les dates seront communiquées via notre Facebook.



BOURGUÉBUS ET SA RÉGION

Familles Rurales



L'ASSOCIATION PROPOSE 13 ACTIVITÉS SUR 4 COMMUNES BOURGUÉBUS, GRENTHEVILLE, LE CASTELET ET SOLIERS :

LES ACTIVITÉS Familles Rurales

- > Bibliothèque > Club de l'Amitié
- > Scrapbooking > Ateliers Loisirs Créatifs > Danse Modern' Jazz
- > Gymnastique Dynamique
- > Gymnastique Douce > Randonnée Pédestre > Sophrologie > Yoga > Echecs
- > Théâtre Enfant > Fit cardio Danse

LES ÉVÉNEMENTS Familles Rurales

BIBLIOTHÈQUE :

- Echange avec l'école de Bourguébus
- Rencontre du Relais Petite Enfance de Plaine Sud

• **Journées portes ouvertes à thèmes**

DANSE : Spectacle de fin d'année

THÉÂTRE :

• Représentation de fin d'année

PARTICIPATIONS MANIFESTATIONS :

Téléthon • Fête de la Saint-Jean • Forum des Associations • Carnaval

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK :

Familles Rurales Bourguébus

MAIL :

famillesruralesbourguebus@gmail.com

TÉLÉPHONE : 02 31 90 25 82

Les associations Solariennes...



DU SPORT ET DU PLAISIR AVANT TOUT

Les Rock Raideurs

Il règne une excellente ambiance chez les Rock Raideurs. Nous aimons nous rassembler lors de compétitions, randonnées ou courses festives (Le Trail de l'Angoisse, L'audacieuse, Les foulées des bistrots, Les courants de la liberté, Xtrem VTT...).

Mais ce qui compte le plus pour nous, c'est de passer de bons moments entre copains, de nous amuser et d'essayer à notre niveau de véhiculer la joie et la bonne humeur.

Depuis cette année, nous aidons particulièrement une association « **Petit Cœur de beurre** ». Cette association agit en soutenant des personnes atteintes de cardiopathies congénitales et leurs familles.

- Chaque année, nous organisons également l'événement des « **Sportifs ont du Cœur** » à Decathlon, le week-end du Téléthon.
 - Le **Téléthon à Soliers** est également un moment que nous aimons particulièrement, nous proposons des randos nocturnes le Vendredi soir. L'édition 2021 était un énorme succès avec 110 bénévoles pour nous aider et 486 participants aux 4 randos proposées, sur la Marche, le Trail et le VTT.
 - Enfin, pour la 5^e année consécutive, après 2 ans d'absence, nous avons organisé la **Solarienne**, le Dimanche 02 Avril, jour du Carnaval.
 - Nous avons repris la **Zumba** en septembre avec un cours tous les lundis soir à la Salle de Sports autour de notre Prof diplômée, Aurélie Desplanques.
- En attendant de vous accueillir au sein de notre association. A très bientôt.

Ludovic Prévost, Président des Rock Raideurs de Soliers

DES INFOS SUR LE CLUB : rockraideurs@orange.fr
Suivez-nous sur Facebook en tapant @rockraideurs



CULTURE NORMANDE

Bacchanale

Le samedi 18 mars 2023 à Soliers à la salle polyvalente.
« Et si l'Irlande n'était pas aussi loin » ...que l'on croit !

Le 18 Mars l'Irlande est venue à nous sous la forme d'un stage de danse, d'un concert et d'un bal.

Cindy de l'association « **ParceQue** » du Mamers animera un stage de danses irlandaises, puis avec ses musiciens un concert qui sera suivi d'un bal avec les « **Les Troubadours** ».

Tarifs : stage et concert bal 18 Euros, stage seul 8 Euros, concert bal 10 Euros.

EN PRATIQUE : durant toute l'année scolaire venez découvrir les danses traditionnelles d'ici et d'ailleurs lors de nos ateliers les 1^{ers} et 3^{es} mercredis et mini-bals les 4^{es} mercredis à 20h30 à la salle polyvalente de Soliers. Nous avons des animateurs de danses bénévoles et nos musiciens. Vous pouvez aussi nous découvrir lors d'événements festifs sur Soliers. Les séances sont ouvertes à tout public et la cotisation annuelle est de 15 €.



ADHÉSION / 15 €/an
WEB /
bacchanale.blog4ever.com
MAIL /
baccha14@laposte.net
TEL / 06 82 01 90 17
ou 06 81 57 75 78



ANIMATION

Comité des Fêtes

Pour le Comité des Fêtes, l'année 2022
aura été l'année des retrouvailles

Tout d'abord il y a eu la **Saint-Jean**, au Bois de l'An 2000, sur 3 jours.

Nous y avons retrouvé avec bonheur la foule des grands jours, nos activités ludiques, roue de la fortune, pesée du panier, vélo pressoir, autour de l'animation musicale organisée par la Mairie, et l'odeur du barbecue. De nombreux lots offerts par nos partenaires toujours présents (ID Market, la Panetière, la Case, Carrefour Contact, ou encore Techniques Beauté...) ont agrémenté nos jeux et comblé les heureux gagnants.

Puis, en octobre, notre soirée **Dîner Spectacle**, toute en plumes, strass et humour, a séduit nombre d'entre vous, avec là aussi, une joyeuse tombola.

En novembre, la seconde édition de notre **Journée Mode Tendances et Découvertes**, a rassemblé plus de 700 personnes. Les 14 exposants ont pu présenter leurs produits, et un défilé de mode coloré a ponctué une journée marquée par la présence de Miss France 2021, dont chacun a pu apprécier la gentillesse et la disponibilité.

2022 aura vu aussi arriver de nouveaux membres au Comité des Fêtes, et un nouveau bureau a été constitué en janvier 2023.

Vous avez des idées, des envies, du tempérament et vous disposez d'un peu de temps ? Alors **n'hésitez pas à rejoindre une équipe** qui ne demande qu'à grandir, à vous accueillir, et venez participer avec elle à l'animation de notre commune

Pour le Comité des Fêtes
Henri Gentilucci
Président du Comité des Fêtes

POUR CONTACTER LE CDF : Tél : 06.45.92.77.20
mail : cdfsoliers14@orange.fr

POUR VOS AGENDAS :

- 24 et 25 Juin : St Jean
- 14 Octobre : Soirée « Dîner / Spectacle »
- 19 Novembre : 3^e édition « Journée Mode Tendances et Découverte »
- Décembre : Téléthon





SAISON 2021/2022

Judo Club Soliers



Durant la saison 2021-2022, le judo club Soliers a organisé différentes actions pour ses adhérents.

En mars, le club a pu organiser de nouveau son repas afin de réunir les adhérents après la période covid.

En avril, s'est déroulé l'animation annuelle du club, qui a réuni les adhérents des différents clubs du département.

En juin, les judokas ont reçu leur ceinture, clôturant ainsi la saison sportive.

En octobre, le club s'est mis au rose pour faire honneur à l'association octobre rose.

En décembre, le club a organisé son premier apéro de Noël, avec la visite du Père Noël.

DATES A RETENIR POUR 2023 :

- **Samedi 25 mars : Loto**
- **Samedi 15 et dimanche 16 avril : interclubs**
- **Vendredi 16 juin : Gala de remise des ceintures.**

Le Cœur de Soliers

Notre club a repris ses activités progressivement. Il se compose de 15 adhérents dont 10 actifs.

Nous nous retrouvons tous les jeudis de 14 h à 18 h, autour de jeux de cartes, triomino, cromino et autres jeux de sociétés

Activités |

Jeudi de 14h à 18h jeux de société

Évènements |

Deux fois par an nous participons à des spectacles, voire des repas-spectacles.

Contact | Yvette THOMAS

TÉL : 02.31.23.13.83.

Portable : 06.09.72.02.51.

Mail : thomasyvette@hotmail.fr



C-Hi-Nu-Phi

C-Hi-Nu-Phi n'est pas le nom d'un peuple barbare mais c'est bien l'acronyme d'une belle et dynamique association de Soliers ; le Club d'Histoire Numismatique et Philatélique.

Forte de ses deux années d'expériences et de ses dix-sept adhérents, dont trois juniors, l'association participe régulièrement aux activités festives organisées par la commune de Soliers. Ainsi, vous avez eu l'occasion de nous rencontrer, en 2021 et en 2022, lors de la fête de la Saint-Jean, du Forum des Associations ou lors du Téléthon.

Les réunions du Club, à raison d'environ trois par mois (programme publié mensuellement sur le Soliers Infos et sur Citykomi), sont de riches moments d'échange sur des thèmes aussi variés que, par exemple : l'histoire des graveurs de monnaies et de médailles - l'identification de l'origine d'un timbre - le parcours d'un courrier ancien ou moderne - ou - le décryptage d'un billet venu d'une contrée lointaine. Ainsi nos trois passions, l'histoire, la numismatique et la philatélie, s'unissent pour susciter la curiosité et voyager dans le temps. Tout cela dans la bonne humeur, sans idée de compétition ou de caractère scolaire.

En plus de ces activités, en juin 2022, les adhérents ont eu le plaisir de découvrir les coulisses du centre de tri courrier à Mondeville. Cette sympathique visite s'est conclue par un repas de cohésion avec les adhérents et leurs familles.

Pour la deuxième année consécutive, une exposition et une conférence gratuites ont été réalisées à la mi-décembre à la salle des Anciens. Le thème de cette année était «**LES timbres et les monnaies d'Europe**». A cette occasion, le C-Hi-Nu-Phi a accueilli encore plus de visiteurs, qui ont pu, comme lors de la fête de la Saint-Jean, participer à un jeu-quiz et gagner de nombreux lots ; timbres, pièces ou billets.



C'est aussi, ici l'occasion de remercier vivement la municipalité de Soliers pour son soutien régulier et ses encouragements qui permettent au C-Hi-Nu-Phi de s'épanouir.

Pour notre Club, l'année 2023 commence bien avec la promesse de deux nouvelles adhésions, qui porteraient la section Junior au nombre de quatre. Nous vous attendons et, si vous le souhaitez, vous pourrez adhérer à votre tour et devenir un acteur ou une actrice de cette belle et dynamique association.



Renseignements & contact

Luc DARLET • chinuphi@laposte.net

Port. : 06.56.71.13.40

Adhésions :

Tarif **ADULTE** : 15 €

Tarif **COUPLE** : 25 €

Tarif **JUNIOR** : 7,5 €

Tarif **DUO FAMILLE** : 20 €

Les associations Solariennes...

SPORT DE RAQUETTE

Tennis Club de Grentheville Soliers



Cette année encore ce sont plus de 110 adhérents dont 43 jeunes de 3 à 17 ans.

Un moniteur diplômé Olivier Billiotti assure les cours le samedi pour les enfants et le mercredi et jeudi soir pour les adultes. Les enfants assistent aux cours le samedi après-midi avec des cours adaptés à leur niveau et la progression est bonne mais surtout les cours restent ludiques pour intéresser le plus grand nombre. Les inscrits sont en augmentation preuve de l'attractivité de ces cours.

Des compétitions avec 3 équipes senior (deux en division 1 et une en division 4), ainsi qu'une équipe plus de 65 ans. Nous recherchons activement des jeunes adolescent(e)s pour compléter nos effectifs et pouvoir créer des équipes en moins de 18 ans.

Un tournoi interne officiel (cf : photo).

La construction d'un nouveau court extérieur en green set dont les travaux sont déjà bien avancés et qui se termineront au printemps 2023.

La collaboration avec Soliers se passe très bien et de nombreux Solariens nous ont rejoint. Nous en profitons pour à nouveau remercier la municipalité de SOLIERS qui nous a fait confiance et nous accorde une subvention ainsi que l'accès à ses installations.

Dans le gymnase de Soliers nous constatons que malheureusement certains joueurs ne respectent pas les consignes de démontage du filet et que les rappels à l'ordre reviennent régulièrement. Merci svp de penser aux autres utilisateurs.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

TENNIS CLUB :

Olivier BILLOTI / ENTRAINEUR : 06 61 76 68 83
Jean Pierre BRETEAU / PRESIDENT : 06 82 68 69 66



De gauche à droite Jean-Pierre Breteau (président du club de tennis), Emmanuel Bellee (maire de Grentheville) Amaud Batard (finaliste du tournoi interne) Benoit Raux (vainqueur du tournoi interne).



MÉMOIRE

Anciens combattants

LES PRINCIPALES MANIFESTATIONS EN 2023

- **Janvier** : Galette des rois
- **Le 8 Mai** : Cérémonies dans nos communes avec dépôt de gerbes aux monuments
- **Octobre** : Repas des anciens combattants à Grentheville
- **Le 11 Novembre** : cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbe

Président :

M. Gilbert LEROUVILLOIS

Contacts |

Responsables sur Soliers :

M. Philippe LANTEUIL

4 rue du Tageret
14540 SOLIERS - 06.83.11.49.47

M. Lucien LEBOULEUX

5 impasse des Melezes
14540 SOLIERS

NOUVELLE ASSOCIATION

Parent'hèse Bienveillante



L'association a débuté son activité au 1^{er} janvier 2022. Parent'hèse Bienveillante œuvre dans l'accompagnement et le soutien en périnatalité et parentalité. L'association s'adresse particulièrement aux futurs et jeunes parents de nourrissons de 0 à 3 ans (jusqu'à 5 / 6 ans dans l'accompagnement des émotions). Elle assure aussi la transmission d'informations auprès de tous référents du jeune enfant dont les professionnel(le)s de la Petite Enfance. En 2022, l'activité de l'association c'est :

- 20 ateliers de portage physiologique avec les parents en individuel ou collectif à l'association et une intervention réalisée à la micro crèche les P'tits Héros de Soliers à destination des parents
- Une dizaine d'ateliers parents-enfants en collectif, avec également fin 2022 l'intervention d'une animatrice extérieure pour des ateliers lecture et comptines signées. Un accompagnement en individuel d'un jeune garçon avec trouble autistique à travers l'atelier référent-enfant sur le thème des émotions.
- Du soutien en distanciel de futures mamans pour répondre aux diverses questions relatives à l'allaitement maternel, le couchage, les débuts avec bébé... Ainsi qu'accompagner l'émotionnel dans la période du post-partum.
- Une participation au Forum de la Parentalité et Petite Enfance de Bemay dans l'Eure (interventions sur 3 sujets : sensibilisation à la motricité libre, à la communication gestuelle associée à la parole et au portage physiologique).

CONTACT

Parent'hèse Bienveillante
Mail :

parenthese.bienveillante@gmail.com
ou tél/SMS : 06 72 58 36 54
 13 impasse du Maréchal Ferrant
 14540 SOLIERS



ECHANGES CULTURELS

Comité de Jumelage



Le comité de jumelage de Soliers regroupe aujourd'hui 22 familles habitant en majorité à Soliers. Quelques familles habitent les communes avoisinantes, Tilly-la-Campagne, Bourguébus et Grentheville.

La principale mission du comité de jumelage est de tisser des relations durables et interculturelles entre d'une part les communes d'IPPLEPEN en Angleterre dans le Devon et de KROMBACH en Allemagne en Basse-Franconie et nos familles jumelles d'autre part. A chaque voyage nous découvrons les régions du Devon ou de la Basse-Franconie : traditions, artisanat local, gastronomie etc. A chaque réception de nos familles jumelles, nous avons à cœur de leur faire découvrir les traditions et paysages de la Normandie.

En 2022, nous avons accueilli les familles allemandes et les avons emmenées à la Cité de la mer à Cherbourg et nous sommes allés à Ipplepen à la Pentecôte, week-end au cours duquel nous avons pu participer à une fête pour le Jubilé de la Reine Elisabeth II.

En Octobre, 2 membres, à l'initiative du Comité départemental des Jumelages, sont allées visiter le Parlement Européen et le nouveau musée, le Parlementarium, à Bruxelles. Ces visites ont renforcé l'importance des relations avec nos communes jumelles européennes.

En 2023 les échanges seront :

- la réception de nos amis anglais du Samedi 29 Avril au Lundi 1^{er} Mai.
- un déplacement à Krombach à l'Ascension du Jeudi 18 au dimanche 21 Mai

Le Comité de Jumelage participe aussi à l'enrichissement de la vie locale : en 2022 présence à la Fête de la St Jean, au Forum des Associations et au Téléthon. Ces rendez-vous inter-associatifs favorisent les rencontres et les échanges entre le monde associatif et les habitants.

Le comité de jumelage organise chaque année le 3^{ème} dimanche de Septembre sa **Foire aux greniers** : RDV le Dimanche 17 Septembre 2023.

Dominique HALBOUT

Présidente du Comité de Jumelage

Membres du bureau

Présidente : Dominique HALBOUT

Vice-présidente (GB) : Claire HUE

Vice-présidente (ALL) :

Martine SOSSON

Secrétaire : Fabrice LEMEUNIER

Secrétaire-adjoint :

Delphine RONFLET

Trésorier : Florent LEMAUVEL

Trésorier-adjoint : Franck MAGREZ



S.K.B GYM de Soliers



Après une première année d'existence pour le SKB GYM (KICK BOXING) le bilan est plus que positif. Nous avons clôturé la saison à 25 licenciés avec une majorité de femmes. Avec le soutien de la

commune et d'un partenaire nous avons réussi à nous équiper d'un sac de boxe ainsi que d'une potence indispensable à la pratique de la discipline, de divers matériels d'entraînement mais également de tee-shirt aux couleurs de l'association. Nous avons eu le plaisir d'avoir un stand lors du Forum des Associations mais également lors de la fête de la Saint Jean avec en bonus des démonstrations lors de ces mêmes événements.

Pour rappel, les licenciés sont pour la plupart débutants et nous favorisons les entraînements sur la pratique loisir de la discipline.

Concernant cette nouvelle saison nous sommes pour le moment parti sur la même dynamique en nombre de licenciés, à savoir que la prise de licence est possible tout au long de la saison.

Les jours d'entraînements sont inchangés (le lundi de 19h00 à 21h00 et le jeudi de 19h30 à 21h00) à la salle polyvalente de SOLIERS (2 séances d'essai possibles).

La pratique du kick-boxing est accessible à toute personne à partir de 14 ans et les tarifs pour la saison complète sont les suivants :

TARIFS / 85 € pour les habitants de Soliers

95 € pour les habitants des autres communes

N'HÉSITEZ PAS À NOUS SUIVRE SUR Facebook ou Instagram ou à me contacter par mail à l'adresse skbgym14@gmail.com ou par téléphone au 06.27.73.60.04.



Les associations Solariennes...



ADGS

Association Danse Grentheville Soliers



Après une période difficile face au Covid pendant deux années consécutives, l'Association Danse Grentheville Soliers a refait son plein. Elle compte à ce jour une centaine d'adhérentes réparties en 10 groupes de 3 ans et demi à 20 ans.

Les cours de danse basés sur des danses classiques et modernes jazz sont assurés par Julie GAREAU le Mercredi.

Nous effectuons chaque année deux galas : l'un au mois de Décembre et l'autre au mois de Juin. Nous faisons également une représentation lors de la fête de la Saint Jean.

Membres du bureau 2022-2023 |

Présidente : Dany FONTAINE

Vice-Présidente : Myriam CHASLES

Secrétaire : Myriam CHASLES

Secrétaire Adjointe : Peggy FINOUX

Trésorier : Denis FONTAINE

Assistante/Décoratrice : Gwenaëlle LEFEVRE

Contact | Mme Dany FONTAINE

28 route de Colombelles - 14840 CUVERVILLE

Portable : 06.86.40.71.14.

Mail : danielle.fontaine3@wanadoo.fr



© Photo Archives

CAEN SUD GR

Contact | Séverine DEVOUGES

22 rue Terres Noires

14540 ST AIGNAN DE CRAMESNIL

Portable 1 : 06.99.01.77.52. - Portable 2 : 06.44.69.59.59.

Mail : severine.devouges@free.fr

Membres du bureau |

Présidente : Séverine DEVOUGES - ST AIGNAN DE CRAMESNIL

Secrétaire : Valérie BISSON - LE CASTELET

Trésorier : Daniel VALENACK - LE CASTELET

Évènements organisés | Galas, compétitions.

Présent au Forum des Associations,
à la Fête de la St Jean Démonstrations



ARGENCES-MOULT-SOLIERS ET SES ENVIRONS

L'amicale des Donneurs de Sang Bénévoles



L'EFS et les membres de l'amicale des Donneurs de Sang Bénévoles vous remercient :



Pendant la pandémie, de nombreux points de collecte ont dû être fermés : l'objectif 2022 de maintenir le chiffre de 1000 donateurs venus aux collectes est atteint, 1048 personnes se sont présentées lors de nos 17 collectes. 69% se sont présentées une fois, un autre objectif est donc de les solliciter pour 2 dons en 2023.

En 2022 à SOLIERS, lors des 4 collectes, 304 dons ont été réalisés, 53 personnes sont déjà venues plusieurs fois, merci pour leur fidélité. La collecte d'Août a été une belle réussite, mais la collecte d'Octobre, le jour d'Halloween a été moins fréquentée mais bien animée, quelques donateurs nous ont fait la surprise de venir déguisés.

L'amicale s'est étoffée de 2 nouveaux membres solariens Carole Lenot et Pascal Farcy, tous vous accueilleront et vous serviront les collations améliorées grâce aux subventions.

Nous remercions la municipalité pour son soutien financier et logistique et tous les commerçants et entreprises où nous déposons les affiches.



Laurent LEGUY, Président

Mail : leguylaurent@gmail.com

Laurent LEGUY, Président

Dominique HALBOUT, secrétaire

Héloïse RENAUD, secrétaire adjointe

Annick DUGUE, trésorière

Stéphanie RENAUD, trésorière adjointe

EN 2023, RENDEZ-VOUS À SOLIERS
LES LUNDIS 13 FÉVRIER, 17 AVRIL,
21 AOÛT ET 30 OCTOBRE.

Vos contacts sur Soliers

Dominique HALBOUT, secrétaire
& **Nicole LEGLINEL**

DÉTENTE ET LOISIRS

Tennis de table

Le tennis de table a lieu tous les mardis matin de 9h30 à 11h30 à la salle polyvalente de Soliers. Cette activité est libre, gratuite, et ouverte à tous, il suffit de se présenter directement sur place pour participer.

Dès que les beaux jours arrivent, le rendez-vous a lieu au Bois de l'An 2000 pour pratiquer la pétanque et les conditions de participation restent les mêmes, pas d'inscription, ouvert à tous et gratuit.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ

Didier DENIS au 02 31 23 12 43 ou

Jean-Yves GUENOC au 02 31 39 86 89

Et un jour, à Caen...



Vendredi 16 décembre 2022

En 2021, en partenariat avec la CAF, 4 bénévoles du Collectif Habitants ont répondu présent au projet de Radio Tou'Caen. Le but de cette émission radio était pour eux de faire connaître le dispositif EVS et les actions des habitants menées au sein de l'Espace Citoyen de Soliers. Intitulée « Good Morning Soliers », suivi d'un Jingle réalisé par leur soin, la deuxième émission en « live » (notre photo) fut une très belle expérience menée pour le groupe.



Le mot de l' élu

par **Patrice BREILLAT**,

Maire-Adjoint en charge de l'Espace Citoyen

Chères habitantes,
Chers habitants,

Quel bonheur de nous retrouver chaque année pour vous présenter le bilan de nos actions, bilan que nous vous devons et dont nous sommes, encore aujourd'hui, tous très fiers.

Notre Espace Citoyen, dont les premiers pas remontent maintenant à Octobre 2019, entame maintenant sa troisième année d'existence. Il confirme de jour en jour, et ce, malgré les deux années de crise sanitaire majeure que nous avons tous traversé, tout le bien-fondé dans les actions menées et les valeurs qui y sont portées.

Ce beau projet d'Espace de Vie Sociale, fruit d'une volonté politique communale forte - et que la municipalité avait souhaité mettre en place en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale du Calvados - a pris, au cours de l'année 2022, une nouvelle dimension.

Force est de constater que ce projet solidaire, au même titre que tout autre service municipal, est désormais installé, s'organisant et se développant en autonomie, pour le plus grand plaisir des habitants de Soliers. Ainsi, plus de 160 Solariens différents s'y sont retrouvés tout au long de l'année 2022, soit, soulignons-le, près du double de la fréquentation de 2021... année Covid il est vrai.

Tout le fruit de ce travail revient en grande partie à notre noyau dur de Solariennes et de Solariens, regroupés sous l'appellation de « **Collectif Habitants** ». Dynamiques et actifs à tout instant, ils répondent toujours présents à l'animation participative créée autour d'initiatives et de projets qui leur sont chers. Tout en s'impliquant bénévolement et sans retenue dans tous les événements communaux, ils ont réussi notamment, à proposer un large éventail d'activités toutes aussi riches les unes que les autres et qui vous sont détaillées ici dans cette double-page qui leur est consacrée... Actions solidaires en tout genre, projet radio libre, mémoire et histoire de Soliers, activités culinaires, sportives ou encore culturelles, il y en a vraiment pour tous les goûts, n'hésitez plus à les rejoindre !

Notre Espace Citoyen est un lieu ouvert, un lieu d'écoute, de partage, d'information et d'échanges. Je vous invite à tous vous y retrouver.

Pour conclure, je remercie vivement ici tous les membres bénévoles du Collectif Habitants, moteur de notre Espace Citoyen, pour leur investissement si important à la conduite et à la réussite de notre EVS, mais aussi Smaïl et bien évidemment Elodie, notre animatrice Vie locale, qui donne énormément de son temps pour coordonner les actions de notre EVS.

L'Espace Citoyen vous appartient !

A très bientôt

BIENVENUE À L'ESPACE CITOYEN

Lieu d'écoute, de partage et de projets



14 Mai 2022 - Soliers

L'EVS participe activement à l'Eco-Solarienne

C'est quoi un « Espace de Vie Sociale » ?

L'Espace de Vie Sociale est un service Municipal appelé « Espace Citoyen ». Ce nouveau dispositif a été créé en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale.

Il a pour objectif :

- La socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, pour favoriser « le mieux vivre ensemble ».
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité pour mieux impliquer les personnes dans la vie sociale.

C'est un projet social qui prévoit des actions permettant le renforcement des liens sociaux et familiaux, la solidarité, la coordination des initiatives ainsi que le lien intergénérationnel.

C'est également **un lieu de vie, d'écoute, de partage.**

Il est ouvert à toutes et à tous les Solariens. Ce lieu vit avec, par et pour les habitants, alors n'hésitez pas à franchir la porte de l'Espace Citoyen.

En 2022, les bénévoles ont été force de proposition !

Au cours de cette année, différentes actions ont été menées par et avec les habitants :

... L'Espace de Vie Sociale de Soliers



Un « Collectif Habitants » est constitué de 8 personnes.

Les projets du Collectif Habitants :

- La Visite de l'Assemblée Nationale en mai 2022 avec les jeunes du Conseil Municipal Jeunes
- Atelier « Mémoire de Soliers »
- La seconde émission de Radio en partenariat avec Radio Tou'Caen en décembre 2022
- La journée Éco-Solarienne en mai 2022
- Participation à la St-Jean et au Téléthon ...

Les ateliers à l'initiative des habitants :

Couture, Tricot-Crochet, Scrabble et Balade Relax sont des ateliers permanents et organisés par des bénévoles pour les habitants de Soliers. Ils sont ouverts à tous, débutants et confirmés. Le but étant l'entraide, les échanges de compétences mais également l'approfondissement des techniques. N'hésitez pas à les rejoindre pour un moment convivial.

Cette année des actions ponctuelles menées par des habitants :

- Ateliers gestion d'un budget
- Atelier cuisine
- Atelier couture en famille
- Atelier peinture sur galet
- Atelier Calendrier de l'Avent ...

Mais aussi des idées de sorties ont été organisées par le collectif « programmation des vacances » et les idées fusent :

- Visite de la fromagerie Graindorge
- Chasse au trésor au Château de Caen
- Balade à la Forêt de Grimbosq
- Cirque de Noël à Caen
- Pêche à la truite à Fleury-sur-Orne
- Pêche à pied à Merville-Franceville
- Barbecue de l'été
- Sortie à Bayeux Aventure
- Visite du musée de Normandie
- Visite des « Villages Illuminés » de l'Orne
- Visite guidée du Parc Ornavik
- Visite de la Chocolaterie des Drakkars ...



Pique-nique dans le jardin communal



Où trouver l'actualité de l'Espace Citoyen ?

- A l'Espace Citoyen, Salle Communale
1 place du cardinal Touchet
14540 SOLIERS (face à l'église)
- www.soliers.fr/espace-citoyen
- Facebook : EspaceCitoyen
- Page mensuelle du Soliers Infos
- Programme des vacances dans vos boîtes aux lettres



Visite de l'assemblée Nationale



Ateliers cuisine



Repas à la ferme

Un grand Merci aux membres du Collectif Habitants pour leur engagement et leurs actions.

Un grand Merci à tous les bénévoles pour leurs initiatives et ces beaux moments de partage.

Merci à tous les participants de l'Espace Citoyen de faire vivre ce lieu.

Elodie PERNUIT
animatrice de l'Espace Citoyen

Les projets et actions 2023

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez participer aux projets et actions suivants, le Collectif Habitants met en place des projets pour 2023 :

- Atelier « Mémoire de Soliers »
- Projet radio
- Environnement « Eco-Solarienne »
- « L'école des Sorciers »
- Atelier Permanence Numérique
- Sortie Giverny ou à l' Armada
- Apéro-Concert
- Actions autour de la Parentalité
- Participation à la St-Jean, au Forum et au Téléthon

Des bénévoles proposent des ateliers :

- Couture
- Scrabble
- Tricot et Crochet
- Balades Relax

Vous êtes amateurs et avez un savoir-faire, un talent en art créatif (peinture, sculpture, bijoux, photos, ...), dans l'artisanat, en art vivant (danse, chant, théâtre, magie,...), réalisations culinaires,...

N'hésitez pas à venir le partager lors d'un atelier ou des ateliers en direction des habitants de Soliers.

Les permanences de l'Espace Citoyen

**1 place du Cardinal Touchet
14540 SOLIERS**

PÉRIODE SCOLAIRE :

Lundi de 9h à 11h30 / Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 / Vendredi de 16h à 19h
Le premier samedi de chaque mois de 9h à 12h

PÉRIODE DE VACANCES :

Lundi et Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h et le Vendredi de 14h à 18h

Selon le programme des vacances !

Contact : Elodie (animatrice référente) : 06 23 91 46 42 / espacecitoyen@soliers.fr

L'AIDE SOCIALE AU PROFIT DE TOUS LES HABITANTS

Le CCAS au service des habitants

Cher(e)s habitant(s),

Le CCAS se réunit pratiquement une fois par mois pour étudier les dossiers des personnes les plus démunies. Même si la démarche n'est pas facile, n'hésitez pas à demander de l'aide. Notre rôle est de mettre en œuvre la solidarité et d'organiser l'aide sociale au profit des habitants de notre commune. C'est également de pouvoir lutter contre l'isolement pour certains, d'accompagner nos aînés, ainsi que les personnes qui sont en difficulté afin de garantir à tous un même niveau de bien-être en facilitant l'accès aux différents services que vous offre notre commune.

Ma commune, ma santé

Afin d'améliorer les conditions d'accès à une couverture complémentaire des frais de santé, le CCAS, dans le cadre de sa politique sociale, a facilité la mise en place d'un dispositif « Ma commune, Ma santé ». Par le biais de Soliers Infos, les permanences sont annoncées et vous pouvez prendre rendez-vous auprès de Sandra. Une comparaison des garanties est faite avec votre mutuelle actuelle et des tarifs plus intéressants peuvent vous être proposés ainsi que des garanties plus adaptées à vos besoins.

Le Voyage de nos aînés : La Ferme de la Michaudière



Enfin ! Enfin ! Tous nos aînés l'attendaient avec impatience ce voyage. Les 2 années de crise sanitaire ne nous ont pas permis d'organiser notre voyage annuel.

Le 6 septembre 2022, à bord de deux bus, nos séniors ont pris la route pour partager une journée à la ferme de la Michaudière, près de Bagnoles-de-l'Orne. Un accueil chaleureux et convivial nous attendait dans cette ferme typique du Bocage Normand située au milieu d'un très beau verger de poiriers centenaires. Nous avons pu profiter d'une balade en carriole au milieu des vergers de pommiers et de poiriers, et découvrir un vieux métier d'antan, celui de la Charronnerie, lors de la diffusion d'un reportage très captivant.



La matinée s'est poursuivie par une visite de Bagnoles de l'Orne, magnifique petite station thermale à l'architecture typique des années 1900, nichée en plein cœur de la forêt d'Andaine. Le guide nous a fait découvrir des quartiers méconnus, un fleurissement exceptionnel et il a plongé tous nos convives au cœur de la vie locale, grâce à des anecdotes savoureuses.

De retour à la ferme, nos invités ont pu déguster un fabuleux repas avec des produits locaux, suivi **du plus grand spectacle équestre de Normandie : De la Terre à la Scène.**

Près de 30 chevaux, plus d'une heure de spectacle à vous couper le souffle, une renommée internationale...Attelages à 1, 4 et 6 chevaux, dressage, postes hongroises...ont fait passer un moment unique.

Un pot de l'amitié a clôturé cette superbe journée et a enjôlé tous nos aînés. Un grand merci à Sandra pour l'organisation de cette belle aventure.

Le Repas des aînés

Après deux ans de frustration sans pouvoir réunir nos séniors autour du traditionnel repas de fin d'année, le CCAS a pu enfin l'organiser le 10 décembre dernier, avec enthousiasme et beaucoup d'intérêt. Pour tous les membres du CCAS, c'est un réel plaisir d'honorer les aînés de notre commune et de leur témoigner tout le respect et l'affection que nous leur portons. Nous avons choisi cette année le thème des îles françaises afin d'apporter de la chaleur et de la gaieté pour cette belle occasion. Les membres ont eu plaisir à accueillir chaque convive avec des couronnes de fleurs et des colliers de perles pour accompagner chaque invité à sa table. Ce moment, que nos aînés ont attendu avec tant d'impatience, s'est passé dans la joie de se retrouver, de partager, d'échanger, de danser, et de rire...

Les membres du CCAS renouvellent leurs remerciements à Sandra pour son implication dans la préparation de ces deux grands événements importants pour nos séniors.





Pour les Solariens qui n'ont pas répondu présents au repas, un colis que nous préparons avec soin, a été distribué le vendredi 16 décembre dernier par les membres du CCAS. Une valisette contenant un repas festif, a été tout particulièrement sélectionnée pour leur permettre de passer un bon moment à l'occasion de ces fêtes de fin d'année.

Je reste à votre écoute et à votre disposition.

Prenez bien soin de vous et de votre famille

Catherine MAUPAS
Vice-Présidente du CCAS



Les membres du CCAS

Les membres du CCAS, élus municipaux :

- Philippe JOUIN - Président
- Catherine MAUPAS - Vice-Présidente
- Flavie SEIGLE
- Marie-Laure COUANON
- Jean-Yves GUENNOG
- Florent LEMAUVIEL

Les membres du CCAS désignés par le Maire :

- Vincent PEAN
- Micheline INIZAN
- Annick LARROUY
- Maryvonne DEHAIS
- Dominique HALBOUT

L'ESPACE EMPLOI

Un service communal ouvert à tous

**Vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi
et/ou en recherche d'une formation ?**

L'« ESPACE EMPLOI » de Soliers est à votre disposition afin de vous soutenir dans vos démarches professionnelles pour la recherche d'un emploi ou d'une formation (aide à la rédaction de votre lettre de motivation, de votre C.V., etc...)

N'hésitez pas à bénéficier de ce service de proximité, Smail CHADLI, agent communal en assure l'accueil dans la plus grande discrétion, sur rendez-vous

Tél. 02.31.15.68.68 • E-mail : s.chadli@soliers.fr

CAEN NORMANDIE EMPLOI

Les bons plans de l'agglo !

**Notre fusion en 2017 avec la
COMMUNAUTE URBAINE CAEN
LA MER permet aux Solariens
à la recherche d'un emploi ou
d'un stage de bénéficier du
nouveau service mis en place :**

Il s'agit d'une plate-forme gratuite et accessible 24h/24 depuis tout support (ordinateur, tablette, smartphone), sans avoir besoin de télécharger une application (c'est un « web-service »), facilitant la mise en relation entre chercheurs d'emplois (habitants du territoire ou potentiels nouveaux venus) et les employeurs locaux :

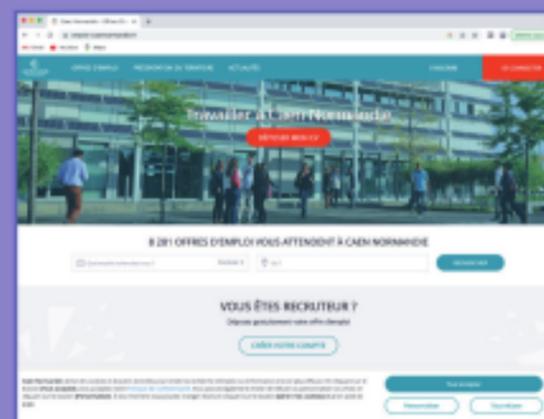
<http://www.emploi-caen-normandie.fr/>

Le site, entièrement gratuit et intégralement pris en charge par Caen la mer (aucune publicité ne sera diffusée sur le site), permet :

- de visualiser en temps réel le nombre d'offres d'emplois recueilli, comme le nombre de propositions de stages ou d'alternance.

- de rechercher, en saisie libre, les offres correspondant aux métiers de son choix. L'internaute est ensuite redirigé vers le site qui, à l'origine, a publié l'offre.
- d'avoir, en bas de la page d'accueil, une rapide présentation du territoire et un accès au fil Twitter du compte de Caen Normandie Développement.
- de s'abonner pour recevoir des alertes personnalisées.

La plateforme n'a pas vocation à se substituer aux acteurs institutionnels locaux, comme Pôle Emploi, mais à mettre en valeur leurs actions en proposant un point d'entrée unique qui permette d'accéder à toute l'information sur l'emploi local.



NAISSANCES*

Février

12/02/2022

Arzuman SAAKYAN
Fils de Manouk SAAKYAN
& de Siranush KYUREGYAN

Avril

11/04/2022

Lenny RITZ
Fils de Julian RITZ
& Gwendoline LEGER

Mai

29/05/2022

Lina LEPAGE
Fille de Patrick LEPAGE
& Hafida RAZOUKI

Juin

09/06/2022

Mathéo BOULET TEXIER
Fils de Sylvain BOULET
& Eline TEXIER

21/06/2022

Aksel AKTAS
Fils de Dogukan AKTAS
& Mégane LEVAL

Juillet

17/07/2022

Sam BATAILLE
Fils de Benjamin BATAILLE
& Aurélie NOEL

Août

19/08/2022

Lohan THORIS
Fils de Mathieu HAVARD
& Tifanie THORIS

Octobre

23/10/2022

Léandre NOBLET
Fils de Florent NOBLET
& Coralie BELAMY

Décembre

12/12/2022

Rewan & Renas PEKTAS
Fils de Ihsan PEKTAS
& Mensure GÖKDEMIR

17/12/2022

Louise TEZENAS
Fille de Sébastien TEZENAS
& Bénédicte HUET

23/12/2022

Hanaë LEBIGRE
Fille de Maxime LEBIGRE
& Ella DREVET

* Naissances dont les parents ont accepté la publication

MARIAGES

Mars

14/03/2022

Jacques MOULIN & Nadine LEPROULT

19/03/2022

Benoît DU BREUL DE SACONAY
& Pauline VON LEVANDOWSKY

Mai

21/05/2022

Nicolas PONCIN & Floriane TIREL

Juillet

09/07/2022

Cosimo IZZEA & Bernadette GUELLE

DÉCÈS

Mai

22/05/2022

M. PRUNAUT Michel

Juillet

02/07/2022

Mme Christiane MILON

07/07/2022

Mme Pierrette LECOMTE

26/07/2022

Mme Catherine JEANNE

Août

04/08/2022

Mme Liliane PEAN

10/08/2022

Mme Dominique BANCTEL

Septembre

30/09/2022

Philippe MARIE

Octobre

15/10/2022

Maurice VILLEROY

27/10/2022

Daniel SERY

28/10/2022

Françoise GUILLOUET

Octobre

09/11/2022

Philippe LEBOUCHER

Secrétariat Général



Séverine LENTENGNE
Secrétaire Générale
Responsable du Personnel

Service Administratif



Sandra HAMEL
Cadre de Vie
& Vie Locale



Valérie TRANCHEFORT
Accueil, Transport,
Logement, Services
Périscolaires &
Gestion Funéraire



Aurélie PILFERT
Etat Civil,
Comptabilité
Urbanisme &
Elections

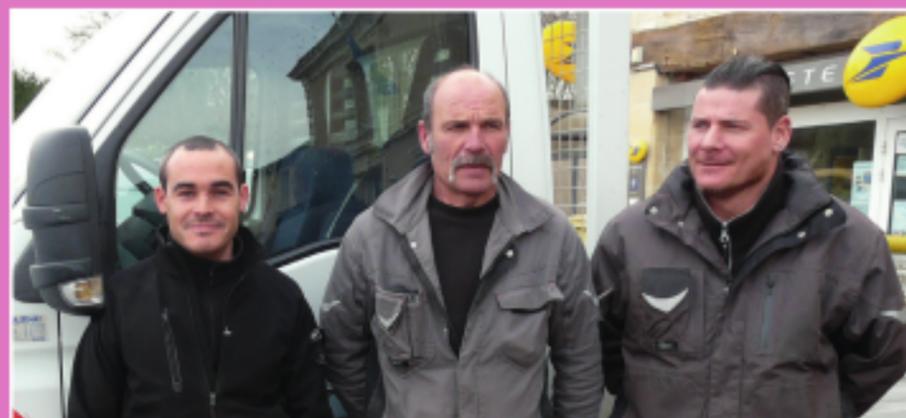


Maxime JAMET
Assistant Information
& communication



Fabienne VALCADA
Agence Postale
Communale

Services Techniques



Morgan CHAUVIN

Jérôme HOUEL
Responsable

Kévin LEREY



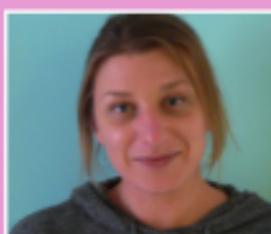
Service Animation/Culture



Smail CHADLI
Responsable du Service



Clément DEFENUILLERE
Directeur ACM
3 à 17 ans



Elodie PERNUIT
Animatrice Vie Locale
Espace Citoyen
& Associations



Cyrille JACQUELINE
Référént périscolaire



Ophélie MOREL
Bibliothèque
& Culture



Laetitia LETHUILLIER
Animatrice
jeunesse & CMJ

Animation, accueils périscolaires et extrascolaires



Mylène KOWATZ



Mandy WILLAERT



Maxime JAMET



Manon COUSTIC



Thibault PREVEL



Sarah ROUGELIN



Laura MARTEL

AESH (Accompagnement des Élèves en Situation de Handicap) & animatrices périscolaires



Nacera BOUDERROI



Valérie BELLIARD

Service Restauration Scolaire



Pascale LEROUX

Isabelle GUERIN

Véronique PERNUIT

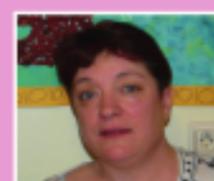
Nathalie LENEVEU

Christophe FAUVEL
Responsable

Agents Techniques Polyvalents



Isabelle GODEFROY



Sylvie RONXIN



Rachelle FONTS



Laurence EUCHER



Carole LECHARTIER



Cynthia EUDINE



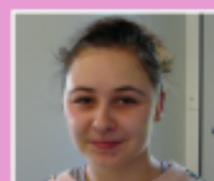
Emilie RICHARD



Laetitia GUILY



Zamina SAAKYAN



Sarah MARTEL



Tracy ADAN

Les ATSEM



Kaëna LEBOURGEOIS



Jocelyne DAVOUS



Valérie ZYDOWSKI



MOBILITÉ

Extension du tramway

Mardi 28 février 2023, les élus de Caen la mer ont retenu le tracé B pour l'extension Est-Ouest du réseau de tramway. Les recommandations des garants ainsi que les avis des habitants exprimés pendant la concertation publique fin 2022 ont permis d'enrichir le débat et de prendre en compte de nouvelles mesures.

LE SCÉNARIO RETENU

Après deux mois de concertation, les élus de Caen la mer se sont prononcés sur le choix du tracé et ont décidé de retenir le scénario B pour l'extension du tramway. Cette ligne reliera le secteur de la Presqu'île au quartier du Chemin Vert, et à Saint-Contest par une première ligne, et au quartier de Beaulieu grâce à une seconde ligne. Ce sont 10,2 km supplémentaires et 19 nouvelles stations qui viendront compléter sur un axe Est-Ouest, les lignes de tramway existantes.

Du nouveau sur le réseau Twisto

ALLEZ-Y AVEC TWISTO AUTO !

Caen la mer et Twisto dynamisent le service de voiture en autopartage sur le territoire. Si cette initiative permet de répondre aux enjeux

climatiques et de transfert modal, c'est aussi une nouvelle solution de mobilité qui enrichit l'offre de transports (tramway, bus, vélo en libre-service ou en location longue durée, stationnement vélo, parking-relais...). C'est un service 100 % digital, accessible via smartphone 24h/24 et 7j/7. Aucun abonnement n'est nécessaire. 5 € par heure tout compris (l'assurance du véhicule essence ou électricité consommées, dans la limite de 50 km par tranche de 24h). Twisto Auto est un système d'autopartage « en boucle » (retour du véhicule à la station de départ).

Retrouvez les emplacements des huit véhicules ainsi que les modalités d'utilisation sur twisto.fr



TWISTO FLEX

Simple et flexible, cette solution de transport sur réservation lancée en juillet dernier simplifie vos déplacements sur les communes de Rosel, Carpiquet, Thaon, Rots, Thue et Mue, Saint-Manvieu-Norrey et Le Fresne-Camilly.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Sur réservation, ce service permet de voyager librement d'un arrêt à l'autre à travers la zone Twisto Flex ou vers l'un des arrêts de correspondance Twisto. Twisto Flex est accessible avec tous les tickets et forfaits Twisto.

Tarifs et modalités d'utilisation sur twisto.fr



PROJET DE TERRITOIRE

Une vision commune à concrétiser ensemble

Après 18 mois de travail rythmé par les réunions publiques, les enquêtes, les ateliers... l'avenir du territoire se dessine en s'appuyant sur ses richesses, ses spécificités, son histoire et son dynamisme.

ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS

Pour limiter l'étalement urbain, Caen la mer privilégiera la production de logements dans les espaces urbains déjà constitués afin de préserver les terres agricoles et les espaces naturels.

CONFORTER LA TAILLE HUMAINE ET LA QUALITÉ DE VIE

Au-delà des atouts du territoire déjà prouvés et reconnus, la qualité de vie d'un territoire passe aussi par une offre de services importante.

INSTAURER UNE ÉCONOMIE DURABLE ET INNOVANTE

Plusieurs mesures permettront d'accompagner le tissu économique dans sa diversité (agriculture, tertiaire, tourisme, industrie...).

FAVORISER LE DIALOGUE TERRITORIAL

Aucun changement majeur ne pourra être entrepris sur le territoire sans la pleine et entière participation de toutes ses forces vives : habitants, élus communautaires et municipaux, acteurs de la société civile, de la recherche et de l'entreprise.



ACCESSIBILITÉ

Des services pour tous !

Quand se déplacer avec une poussette ou en fauteuil roulant se transforme en parcours du combattant, il est du ressort des collectivités d'intervenir.

Ainsi depuis 2014, Caen la mer a mis en place une commission d'accessibilité afin de dresser un bilan annuel des bâtiments, de la voirie, des espaces publics, des transports et des logements.

CYBERATTAQUE

Reprise progressive des services en ligne - Caen la mer

Une cyberattaque est survenue sur les serveurs de la Communauté urbaine Caen la mer et la Ville de Caen le 26 septembre 2022.

Les sites et la majorité des services en ligne ont été rétablis depuis la fin de la semaine dernière. Les usagers peuvent à nouveau :

- accéder au site de la Ville de Caen <https://caen.fr>
- accéder au portail citoyen <https://mesdemarches.caen.fr/> (depuis décembre 2022)
- accéder au site de la Communauté urbaine Caen la mer <https://caenlamer.fr>
- accéder au site et à la billetterie du musée des Beaux-Arts de Caen <https://mba.caen.fr>
- accéder au site et à la billetterie du musée de Normandie <https://musee-de-normandie.caen.fr/>
- accéder au site et à la billetterie du théâtre de Caen <https://theatre.caen.fr>
- accéder au site et à la billetterie du Conservatoire et Orchestre de Caen <https://conservatoire-orchestre.caen.fr/>
- accéder à la plateforme de participation citoyenne <https://jeparticipe.caen.fr>
- accéder au site du projet de Tramway 2028 <https://tramway2028.fr>
- accéder au site du Syvedac, pour la valorisation et l'élimination des déchets <https://syvedac.org/>

La gestion de nos déchets



Le mot de l'élu

par **Jean-Yves GUENNOC**
Conseiller Délégué
aux Syndicats



L'utilisation des bacs à couvercles jaunes

Ces bacs sont destinés à collecter les déchets recyclables, à l'exception du verre qui doit toujours être mis dans les conteneurs des Points d'Apport Volontaire.

LES DÉCHETS RECYCLABLES ?

- Tous les papiers, revues, journaux, les cartonnettes (petits emballages alimentaires essentiellement), les briques de lait ou de jus de fruit,
- tous les emballages en métal (boîtes de conserve, boîtes en aluminium pour boissons, bombes aérosols, capsules de café ou de thé ...),
- tous les emballages plastiques : bouteilles, flacons, mais aussi désormais, barquettes en plastique ou polystyrène, pots de yaourt, sacs, sachets et films plastiques, blisters. Ces derniers déchets légers mais volumineux vont diminuer la quantité des OM.

Attention aux faux amis !

Ceux-ci occasionnent encore trop d'erreurs de tri, par exemple :

- pour le papier : essuie-tout, mouchoirs, papier pour cadeaux, papiers peints ;
- pour le verre : les verres de table, les vitres, les miroirs, les vases, la vaisselle cassée, les récipients divers en terre cuite ;
- pour le plastique : les couches, les masques anti-COVID, les petits et gros objets en plastique, les jouets, les caquettes et le mobilier de jardin cassé ;

Tous ces déchets vont avec les ordures ménagères en bacs gris.

LA COLLECTE DES BACS :

- **BACS GRIS** tous les vendredis après-midi,
- **BACS JAUNES** les lundis après-midi, tous les 15 jours.

Un nouveau calendrier est publié par Caen la mer et distribué en mars aux habitants.

La collecte des encombrants

Elle est gratuite pour les personnes âgées de plus de 75 ans ou en situation de handicap. Les particuliers peuvent aussi faire appel à ce « service de collecte des encombrants sur le domaine public » moyennant une contribution de 10 € par collecte.

Le compostage

Afin de réduire facilement le poids (30 %) de vos sacs d'OMR, vous pourrez obtenir gratuitement un composteur par foyer pour faire un compost écologique et naturel pour enrichir vos plantations (inscription sur caenlamer.fr).

L'accès aux déchèteries de Caen la mer

En plus de la déchèterie de St-Martin-de-Fontenay (SMICTOM) qui restera accessible aux communes de Soliers, Le Castelet et Castine-en-Plaine, les habitants de ces communes pourront recourir aux déchèteries de Caen la mer gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

La collecte des déchets verts

2 bennes à déchets verts de 15 m³ sont disponibles dans chacune des cours extérieures des 2 bâtiments communaux suivants :

- Maison des Associations (Ancien Local technique) allée Saint-Vigor
- Ateliers techniques communaux de la Zone d'Activités des Bréholles

Les horaires d'accès à ces 4 bennes, dont les deux sites font l'objet d'une surveillance régulière, sont définis comme suit :

- du 1^{er} novembre au 28 février : de 8h45 à 17h00, du lundi au samedi inclus (sauf le mois de janvier où le service des bennes est suspendu) ;
- du 1^{er} mars au 31 octobre : de 8h15 à 20h15, du lundi au samedi inclus.

Le saviez-vous ?



Trois collecteurs extérieurs de piles, accus, batteries usagées de petites tailles (appareils photos, caméscopes, portables etc...) sont à la disposition des habitants, ils sont situés Rue de Four, près de la pharmacie et rue des écoles, face au Centre ESPACES. Un nouveau collecteur a été installé à l'angle de la rue de Colombelles et la rue de la Clé des Champs.



- Des collecteurs de vêtements au profit d'associations caritatives sont disponibles sur la commune.

> Zone des Bréholles aux Ateliers Techniques

Le nouveau calendrier de collecte a été distribué aux Solaris couramment mars par les services de Caen la mer



DIMANCHE 14 MAI 2023 • BOIS DE L'AN 2000

SOLIERS

tous à vos agendas !



2^{ÈME}

J O U R N É E

ÉCO-Solarienne

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EST L'AFFAIRE DE TOUS !
PRENEZ DATE ! Dimanche 14 mai 2023, la municipalité de SOLIERS
organise sa « 2^{ème} Journée Éco-Solarienne » au BOIS DE L'AN 2000.

Un événement communal à ne pas manquer !

